



# Rapport de situation en matière de développement durable - 2012

Conseil général de l'Oise  
Débat d'orientations budgétaires 2013





## Edito



Le Conseil général de l'Oise s'est engagé dans une démarche ambitieuse, volontaire et soucieuse de construire un avenir solidaire pour notre Département.

Nous avons choisi de penser et d'agir différemment pour favoriser un développement social responsable, où la coopération et le travail partenarial sont indispensables pour construire les conditions d'un mieux vivre pour tous les isariens.

C'est pourquoi nous avons adopté dès 2005 un agenda 21 départemental, issu de la volonté de notre collectivité de décliner la mise en oeuvre d'un véritable projet territorial replaçant les enjeux sociaux, économiques et environnementaux au coeur des orientations politiques. En février dernier, cette démarche a été distinguée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement qui nous a decerné le titre «d'Agenda 21 local France».

Dans la perspective d'une nouvelle actualisation de notre agenda 21 en 2013, le rapport dresse un état des lieux sur la situation de l'Oise en matière de développement durable pour encore mieux répondre collectivement aux enjeux de demain.

**Yves Rome,**  
Sénateur  
Président du Conseil général de l'Oise





# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	7
<b>Le Conseil général de l’Oise en quelques chiffres</b> .....	10
<b>1. L’institution départementale et le développement durable</b> .....	12
1.1 La gestion durable du patrimoine .....	13
1.1.1 L’optimisation des déplacements et le renouvellement du parc automobile.....	13
1.1.2 La promotion de l’efficacité énergétique dans les bâtiments départementaux.....	14
1.1.3 La gestion des déchets du département et la maîtrise des consommables .....	15
1.2 L’intégration des engagements du développement durable à travers la commande publique .....	16
1.2.1 L’intégration de clauses environnementales et sociales dans les marchés publics .....	16
1.2.2 La dématérialisation .....	17
1.2.3 La base documentaire i60.....	18
1.3 Une gestion des ressources humaines et de l’emploi axée sur la cohésion sociale et l’épanouissement des êtres humains .....	18
1.3.1 Valoriser la ressource endogène .....	18
1.3.2 Mettre à disposition un cadre d’activité professionnel assurant sécurité, reconnaissance et qualité de vie au travail .....	18
1.3.3 Assurer une politique de formation réactive et renforcer les compétences managériales.....	19
1.3.4 S’inscrire dans une logique de maîtrise des dépenses de personnel .....	19
1.4 La transversalité et l’évaluation .....	20
1.4.1 La communication managériale .....	20
1.4.2 Le développement durable dans l’ADN du Conseil général.....	21
1.4.3 L’évaluation des politiques et actions menées .....	21
<b>2. Les politiques territoriales et le développement durable</b> .....	22
2.1 L’analyse des actions de l’Agenda 21 de l’Oise au regard de 5 finalités de développement durable.....	23
2.2 La lutte contre le changement climatique .....	25
2.2.1 Le Plan Climat Energie départemental .....	26
2.2.2 Le développement de déplacements alternatifs à la voiture.....	28

2.2.3 L'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments .....	30
2.3 La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.....	31
2.3.1 La préservation des espaces naturels sensibles de l'Oise, leur mise en réseau et leur promotion .....	32
2.3.2 La gestion écologique des espaces verts .....	34
2.3.3 La préservation des ressources .....	36
2.4 L'épanouissement des Isariens.....	37
2.4.1 Les collègues au coeur du développement durable.....	38
2.4.2 L'épanouissement par la culture.....	40
2.4.3 Les pratiques sportives, source d'épanouissement, de santé et de bien-être.....	42
2.5 La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.....	44
2.5.1 L'autonomie des personnes âgées et handicapées.....	45
2.5.2 La solidarité intergénérationnelle.....	47
2.5.3 La politique de la ville et la rénovation urbaine.....	48
2.6 Une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables.....	50
2.6.1 L'aménagement numérique du territoire .....	51
2.6.2 L'incitation à une économie sociale et solidaire sur le territoire.....	53
2.6.3 Le soutien à l'innovation.....	56
<b>3. Les modalités de dialogue mises en oeuvre au sein de la collectivité.....</b>	<b>58</b>
3.1 La sensibilisation en interne et en externe au développement durable.....	59
3.1.1 La sensibilisation en interne.....	59
3.1.2 La sensibilisation en externe .....	61
3.2 La consultation sur le premier rapport de développement durable .....	62
<b>4. Annexe.....</b>	<b>67</b>



# Introduction

**Le présent rapport sur la situation en matière de développement durable du Conseil général de l'Oise présente une nouvelle façon de penser et d'agir différemment pour un développement social soutenable et responsable de l'Oise, où la coopération et le travail partenarial sont indispensables pour construire ensemble les conditions d'un mieux vivre pour tous les isariens.**

Pour rappel, la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle 2) soumet les collectivités territoriales de plus de 50000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable, intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil général de l'Oise s'est organisé en conséquence afin que ce deuxième rapport de situation reflète pleinement son engagement pour le développement durable, socle des échanges et discussions avec les élus, les acteurs locaux et les Isariens pour une dynamique territoriale mobilisatrice.

Pour alimenter ce rapport de situation 2012, le département a décidé de s'appuyer sur le dispositif de suivi et d'évaluation de son Agenda 21, en particulier sur son bilan 2011.

Le Conseil général de l'Oise, compte tenu du fait que l'Agenda 21 ne couvre pas la totalité des actions, politiques et programmes engagés par la collectivité, a engagé, de manière volontariste, des études complémentaires tel que le bilan carbone de son patrimoine et de ses services réalisé en 2012, afin d'élaborer le présent rapport.

## **Une concertation en interne par pôle de compétence**

La méthodologie mise en oeuvre pour la rédaction de ce rapport passe par la concertation en interne par pôle de compétence. Des entretiens ont été ainsi réalisés en juin 2012 auprès de chaque directeur général adjoint de la collectivité et leurs directions, accompagnés des correspondants développement durable désignés en 2012 pour être les ambassadeurs de l'Agenda 21 au sein de leur direction. Ces entretiens ont ainsi permis d'apporter une vision qualitative sur le projet territorial de développement durable et

surtout de développer des perspectives d'amélioration dès 2013.

L'équipe d'animation de l'Agenda 21 a également réalisé une vingtaine d'entretiens individuels auprès des correspondants développement durable du Conseil général, courant juin et juillet 2012, afin d'analyser finement chaque politique, projet, action ou dispositif menés au regard du référentiel national de développement durable.

Pour valoriser certaines actions phares de développement durable mises en oeuvre par les directions concernées, ce rapport de situation 2012 présente une action illustrant chaque finalité de développement durable et s'attache à détailler les éléments de démarche mis en oeuvre.

Enfin, le rapport développement durable a été partagé par l'ensemble de l'administration et validé en comité de pilotage de l'Agenda 21 départemental du 17 septembre 2012, avant sa présentation lors du débat d'orientations budgétaires de 2013.



### **Une concertation en externe avec le Conseil de Développement Durable de l'Oise (CDDO)**

De façon très transparente, le département a décidé de travailler en lien avec le CDDO pour élaborer le rapport sur le développement durable.

Ainsi, la commission de suivi et d'évaluation de l'Agenda 21 au sein du CDDO s'est réunie à 3 reprises depuis le début de l'année 2012 afin de travailler sur les indicateurs du développement durable à l'échelle des thèmes et enjeux de l'Agenda 21 départemental, mais aussi sur la définition de pictogrammes pour les finalités du développement durable et les éléments de démarche.

*Séance plénière du CDDO du 26 janvier 2012*

**Le schéma, ci-après, représente l'articulation entre l'Agenda 21 départemental et le référentiel national de développement durable.**

## Référentiel national de développement durable

### 5 finalités

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et la gestion des milieux et des ressources

Epanouissement de tous les êtres humains et l'accès aux biens collectifs

Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations

Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Agenda 21 de l'Oise



#### Thème 1 - Exemplarité du département dans la gestion durable de son patrimoine et son fonctionnement administratif

- ▶ 4 enjeux
- ▶ 12 actions (34 sous-actions)



#### Thème 2 - Soutien permanent aux activités d'économies solidaires et responsables

- ▶ 4 enjeux
- ▶ 9 actions (22 sous-actions)



#### Thème 3 - Accessibilité pour tous à l'ensemble du territoire

- ▶ 3 enjeux
- ▶ 9 actions (26 sous-actions)



#### Thème 4 - Accompagnement personnalisé, source de solidarité envers les isariens, de l'enfant aux seniors

- ▶ 4 enjeux
- ▶ 11 actions (29 sous-actions)



#### Thème 5 - Gestion durable de la biodiversité et des ressources

- ▶ 4 enjeux
- ▶ 6 actions (20 sous-actions)



#### Thème 6 - Développement territorial isarien équilibré et durable

- ▶ 4 enjeux
- ▶ 11 actions (35 sous-actions)

### 5 éléments de démarche

Participation des acteurs

Organisation du pilotage

Transversalité de l'approche

Dispositif d'évaluation partagé

Stratégie d'amélioration continue

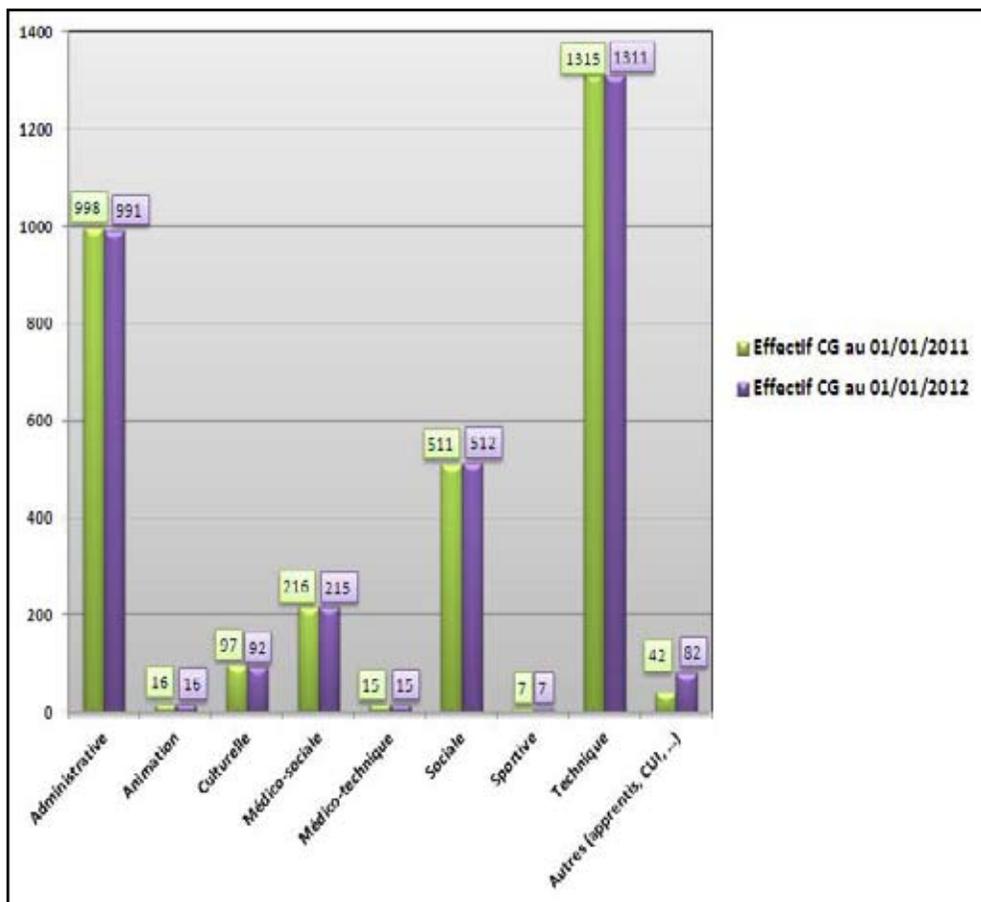


# Le Conseil général de l'Oise en quelques chiffres

Pour une vision plus actuelle de l'institution, les données présentées ici sont issues de l'exercice 2012.

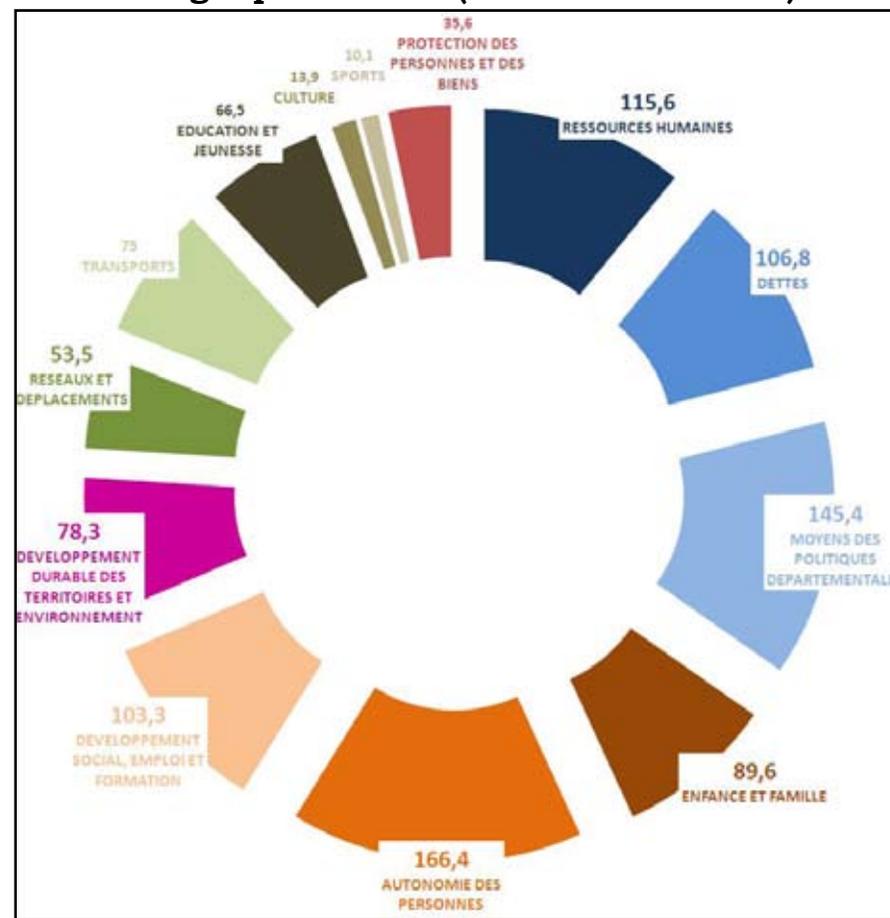
**3 300 agents départementaux et 126 métiers différents**

**Emplois par filière**



**Budget 2012 : 1,06 milliards d'euros**

**Budget par mission (en millions d'euros)**



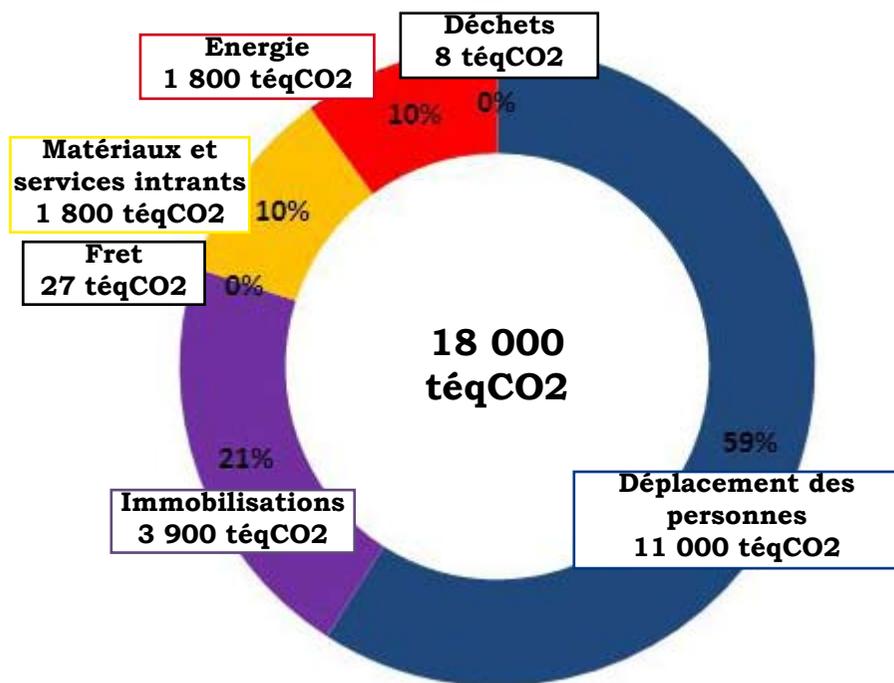
Les résultats des émissions de gaz à effet de serre présentés ci-après concernent ceux du Bilan Carbone sur l'ensemble du patrimoine et des services du Conseil général de l'Oise, réalisé en 2012 (l'étude se base sur des données de 2010).

**104 000 t<sub>éq</sub>CO<sub>2</sub>**

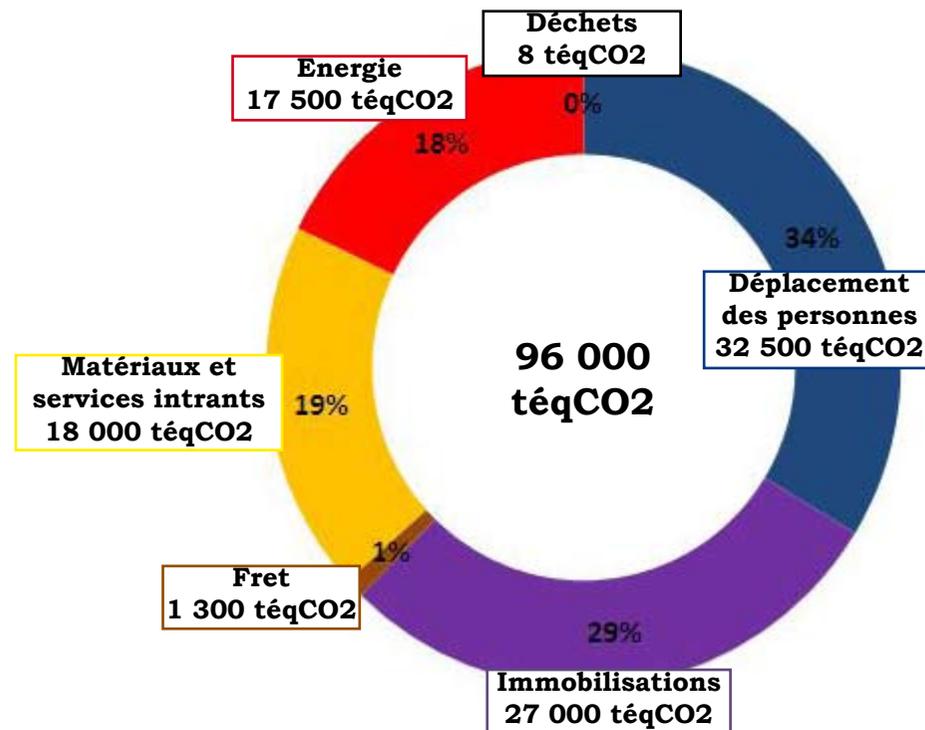
**181 sites :**

- 58 bâtiments administratifs
- 66 collèges et 3 bâtiments scolaires
- 54 bâtiments pour la solidarité

**Bilan Carbone du fonctionnement**



**Bilan Carbone des compétences obligatoires**



**Déchets** : production de déchets sur site et la collecte des déchets sur les voiries départementales

**Déplacements des personnes** : utilisation des transports pour les déplacements des personnes (déplacements domicile-travail et professionnels des agents et déplacements des visiteurs des sites et domicile-collège des élèves)

**Immobilisations** : bâtiments, équipements informatiques, mobilier, véhicules, routes

**Fret** : transport de biens depuis les fournisseurs et le courrier

**Matériaux et services intrants** : achat de prestations de services externes, de repas pour les cantines, de matériaux et de fournitures

**Energie** : consommations d'énergie et les fuites de gaz frigorigènes au sein des installations de climatisation sur les différents sites



# 1. L'institution départementale et le développement durable

Depuis près de 8 ans, le département de l'Oise s'est engagé en faveur d'une gestion éco-responsable de son patrimoine et de ses services. Diffuser et généraliser ses bonnes pratiques, ainsi qu'intégrer de nouvelles innovations et améliorations pour une gestion de l'institution toujours plus durable sont les enjeux de 2013.

Cette première partie se concentre sur les démarches réalisées en interne, à la lumière des 5 finalités du développement durable, pour s'assurer d'une gestion raisonnée et responsable de son fonctionnement au travers du patrimoine, de la commande publique, de la gestion des finances et des ressources humaines.

## 1.1 La gestion durable du patrimoine

L'institution départementale possède un patrimoine immobilier, un parc automobile et au titre de son activité administrative génère des déchets, autant de domaines qui, non contrôlés par une gestion intégrant le développement durable, participent au réchauffement climatique et peuvent nuire à la biodiversité et aux ressources.

### 1.1.1 L'optimisation des déplacements et le renouvellement du parc automobile

Le département possède un parc automobile de 531 véhicules, générateur chaque année de 3 240 téqCO<sub>2</sub>. A ces émissions s'ajoutent celles émises lors des déplacements des agents (7 100 téqCO<sub>2</sub>) sur le trajet domicile-travail et celles émises lors des déplacements des usagers évalué à 190 téqCO<sub>2</sub>.

Dans un souci d'économie d'énergie et de lutte contre le changement climatique, le département de l'Oise continue progressivement à optimiser sa flotte départementale et développe des outils afin de limiter les déplacements.

#### L'optimisation de la flotte automobile départementale

32 véhicules propres, dont 25 véhicules au Gaz Naturel de Ville (GNV) ont été acquis progressivement de 2006 à 2011, soit près de 6 % du parc automobile départemental. Les agents du service du parc automobile et du garage départemental ont reçu une formation technique concernant l'utilisation et la maintenance de la nouvelle station GNV sur le site cheminot du Beauvaisis. Ils peuvent ainsi transmettre les consignes d'emploi et de sécurité aux automobilistes concernés.

Le département réfléchit à acquérir des véhicules électriques ; cette évolution permettra à terme de réduire les nuisances sonores et les émissions de gaz à effet de serre. L'intérêt est également budgétaire dans la mesure où les coûts de carburant et d'entretien sont, dans le cas des voitures électriques, respectivement inférieurs de 80% et 40% à ceux des véhicules thermiques.



Véhicule GNV du Conseil général de l'Oise

#### L'optimisation du parc de véhicules en fonction des besoins

Une approche sur l'utilisation des véhicules a été engagée, site par site et direction par direction, afin de mieux apprécier les fréquences d'utilisation des véhicules de services. Une fois finalisée, cette mutualisation du parc automobile permettrait un gain de 64 téqCO<sub>2</sub>, dans l'hypothèse d'une réduction de 20% de la flotte départementale.

#### La formation à l'éco-conduite et la mise en place du co-voiturage

Le comité interne éco-responsable a souhaité réfléchir en 2012 à la mise en place d'une formation à l'éco-conduite pour les agents départementaux, en lien avec le plan mobilité départemental 2012. Cette conduite moins consommatrice de carburant permettrait

un gain de 320 téqCO<sub>2</sub>.

La mise en place du co-voiturage professionnel et domicile-travail, en s'appuyant sur la plate-forme Oise Mobilité du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO), permettrait un gain de 510 téqCO<sub>2</sub>. Le département réfléchit également à la mise en place de parking-relais pour promouvoir le co-voiturage et l'usage des transports collectifs.

### **1.1.2 La promotion de l'efficacité énergétique dans les bâtiments départementaux**

Le patrimoine bâti du département est constitué de 181 bâtiments dont 58 administratifs et 66 collèges répartis sur l'ensemble du département. Dans les années à venir, la facture énergétique de ce patrimoine va nécessairement s'alourdir étant donné la tendance inflationniste du coût des énergies. Le Bilan Carbone de l'administration départementale a montré que 14 % des émissions en tonnes équivalent carbone étaient dues aux consommations énergétiques du patrimoine bâti.

Pour mener à bien l'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine existant, le département a réalisé, sur 2009-2010, un audit de performance énergétique sur l'ensemble de son patrimoine bâti.

#### **La sensibilisation et l'information des usagers**

L'étiquette énergie montrant la consommation du site est affichée dans tous les bâtiments départementaux et les collèges. Des actions ponctuelles de sensibilisation sur la maîtrise de l'énergie et de l'eau ont été mises en place depuis 2008, en lien avec le comité interne éco-responsable. Initiée fin 2010, l'exposition itinérante sur les éco-gestes a circulé dans tous les bâtiments départementaux jusqu'en mai 2012.

#### **Le marché de température avec intérêt pour les collèges de l'Oise**

Le département a lancé en 2009, pour l'ensemble des collèges publics de l'Oise, un nouveau contrat d'exploitation des installations de chauffage et de traitement d'air, afin de réduire de 10% à minima et sous 8 ans les consommations énergétiques des collèges. Le bilan 2011 de ce marché est très encourageant avec une réduction de 16 % des consommations énergétiques, soit une économie de 680 000 € pour la partie chauffage des collèges par rapport au précédent marché.

Les travaux d'amélioration de la performance énergétique porte sur le remplacement d'équipements vétustes par des matériels plus performants, la réalisation d'importants travaux d'entretien et de rénovation (HQE, isolation, double vitrages...) et l'utilisation des énergies propres comme la biomasse et le solaire thermique.

L'objectif est double avec une diminution des consommations énergétiques et une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi le département a évité de rejeter 3 400 tonnes de CO<sub>2</sub>, ce qui équivaut à un airbus A380 effectuant 220 fois le tour du monde ou encore du rejet en CO<sub>2</sub> de 550 habitants français pendant 1 an.



*Collège Edouard Herriot à Nogent sur Oise*

## 1.1.3 La gestion des déchets du département et la maîtrise des consommables

### Le tri des déchets au sein des services du département

Dès 2006, le département s'est engagé dans une gestion éco-responsable de ses achats de fournitures et de consommables, avec en premier le tri sélectif du papier. L'objectif d'atteindre en 2012 300 tonnes de papier recyclé a été dépassé en 2011, avec 362,6 tonnes de papier recyclé, soit + 20% par rapport à l'objectif cible. Cette sensibilisation sur la consommation du papier a ainsi permis depuis d'éviter l'achat de 6 300 ramettes de papier.

Fort de cette expérience, le département a développé d'autres filières de collecte et de ramassage de gestion des piles, de cartouches d'encre, de bouchons et de matériels informatiques. En 2011, 905 kg de piles ont ainsi été recyclés (soit + 63% par rapport à 2006), 2 957 kg de cartouches d'encre, 164 kg de lampes et néons et 940 kg de bouchons.

### Une communication éco-responsable



Réseau Oise

Avec le Réseau Oise, l'Oisoscope et la version mobile du site, le département propose, depuis mars 2010, un panel d'outils de communication numérique, à la fois pour diffuser de l'information, mais également pour permettre aux associations de l'Oise de disposer d'un véritable kit de communication électronique.

- Réseau Oise : un réseau social, créé en mars 2010, via une plateforme web permettant l'échange dématérialisé d'informations. 2 417 associations sont inscrites sur le Réseau Oise, et plus de 5 541 discussions ont été enregistrées depuis février 2010.
- Oisoscope : un portail web de l'actualité locale et culturelle, créé en mars 2010 et alimenté par le Conseil général, les associations et les communes ;
- Version mobile du site : créée en novembre 2010, est une version allégée du site pour une lecture à partir d'un téléphone mobile et accessible depuis Oise.fr.

Le niveau d'accessibilité des sites Internet du Conseil général est le Bronze sur le référentiel RGAA. L'objectif pour 2012 est de passer l'intégralité du site au niveau Argent.

## 1.2 L'intégration des engagements du développement durable à travers la commande publique

**La commande publique représente à l'échelle nationale 10% du PIB et constitue un puissant levier pour favoriser la prise en compte du développement durable par les acteurs privés et publics de l'économie.**

**Depuis 2006, le code des marchés publics intègre de nouvelles dispositions inscrites à l'article 6 de la Charte de l'environnement qui rappelle que : « les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social ».**

### 1.2.1 L'intégration de clauses environnementales et sociales dans les marchés publics

Tous les marchés du département intègrent à minima un critère de développement durable.

#### Les clauses d'insertion sociale

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de développement à 5 ans de l'économie solidaire, le Conseil général de l'Oise a engagé une nouvelle impulsion concernant la mise en place des clauses sociales dans les marchés publics : la généralisation de cette pratique solidaire à l'ensemble des marchés du département, ainsi qu'un travail pour la territorialisation de sa mise en œuvre.

Ainsi, 16 nouveaux marchés ont fait l'objet d'une clause sociale sur 2011, ce qui représente 22 884,53 heures d'insertion réalisées (soit 14 Equivalents temps plein) pour un prévisionnel de 18 262,25 heures. Ces heures ont été effectuées par 119 personnes.

Les clauses sociales concernent aussi bien les marchés de services (entretien et nettoyage de bâtiments), que les marchés de construction et les marchés de travaux publics.

#### Les clauses environnementales

En 2011, un accord-cadre de réalisation de travaux d'impression tous supports impose au co-contractant un engagement relatif à la démarche environnementale.

Pour le marché de fourniture de livres et d'ouvrages de prêt, l'engagement éco-responsable est un critère de sélection des offres pondérées à 5 %.

Concernant les marchés relatifs aux bâtiments, les critères de sélection des offres prennent en compte l'organisation de l'entreprise pour minimiser l'impact environnemental ou encore la méthode de gestion des déchets.

L'acquisition de véhicules inclut un critère de sélection des offres relatif à la performance en matière de respect de l'environnement pondéré à 20% et la fourniture de matériel électroménager, un critère de prise en compte du développement durable pondéré à 10%.

Concernant les travaux routiers, les marchés continuent à inclure des critères de sélection des offres pour inciter les entreprises à respecter l'environnement.

## 1.2.2 La dématérialisation

Depuis le 1er janvier 2010, la dématérialisation est effective pour les supports suivants :

- des titres de recettes (application de comptabilité publique Hélios) ;
- des fichiers de paiement des aides MDPH ;
- des déclarations de grossesses (lien avec la CAF) et des feuilles de soin.

sachant que les rapports du Président à l'Assemblée et à sa Commission Permanente sont dématérialisés depuis le budget primitif de 2008 (Poséidon).

Au-delà, le département de l'Oise est allé plus loin puisqu'en 2009, le réseau des bornes « Visio-public » a été étendu à l'ensemble des Maisons du Conseil Général (MCG), de manière à intégrer de nouveaux services [dont les prestations du comité départemental d'accès au droit (CDAD)]. En 2010, les bornes « Visio-public » continueront d'être déployées au sein des nouvelles MCG, de manière à intégrer de nouveaux services de l'Etat à vocation sociale, au-delà du premier partenariat noué avec le pôle emploi (ex : gestion des permis de conduire).



*Borne de visio-conférence*

Dans le prolongement de la dématérialisation des rapports du Président, des délibérations du Conseil général et des décisions de sa Commission Permanente via le progiciel Poséidon, le département mène les projets consistant à dématérialiser :

- le dépôt de ses actes au contrôle de légalité ;
- le Recueil des Actes Administratifs (RAA) du département ;
- la mise à la disposition aux élus des dossiers de séance dématérialisés.

Depuis 2011, la gestion du courrier interne est également dématérialisée et des circuits de validation ont été créés. Pour le Président du Conseil général, les courriers nominatifs lui sont mis à disposition en direct. Quel que soit l'endroit où il se trouve, le Président peut les consulter, les annoter et les retourner vers son secrétariat à partir d'une tablette numérique.

Pour le pôle solidarité, un système d'échange de fichier entre les établissements médico-sociaux et le Conseil général a été mis en œuvre.

En 2012, l'évaluation des agents du département a été dématérialisée à l'aide d'un développement interne qui a permis la saisie successive de l'évaluation par l'évaluateur, l'agent et les responsables hiérarchiques. Un système d'exportation des données de l'ensemble des évaluations a simplifié la préparation de la CAP.

Pour les finances, la dématérialisation du document budgétaire a été réalisée en adéquation au projet national « TOTEM ».

Un projet de dématérialisation du dossier médical en PMI est actuellement en phase pilote. Sa généralisation est prévue sur 2013.

### 1.2.3 La base documentaire i60

Mise en ligne le 11 mai 2010, la base documentaire i60 refondue propose plus de 1 500 documents en téléchargement. Toute la vie de l'institution départementale se trouve accessible à l'ensemble des équipes et élus grâce à une meilleure classification et hiérarchisation des contenus et un accès aux documents facilité et plus convivial.

Première étape de la construction du système d'information documentation, la base documentaire i60 met à disposition le fonds documentaire informatisé (ouvrages, abonnements) depuis une interface web et propose des services en ligne comme la réservation de documents, la suggestion d'achats et d'abonnement à des profils de recherche.

## 1.3 Une gestion des ressources humaines et de l'emploi axée sur la cohésion sociale et l'épanouissement des êtres humains

**Le département s'inscrit dans une politique ambitieuse de gestion des ressources humaines visant à permettre le développement des compétences, l'accès à un parcours professionnel évolutif, la sécurité des agents et la qualité des conditions de vie au travail. C'est dans cette perspective que l'accent a été mis sur les 4 grands axes d'intervention.**

### 1.3.1 Valoriser la ressource endogène

La conduite d'une politique départementale active en matière de mobilité interne consiste à rendre accessible à chaque agent une carrière variée et évolutive. Elle constitue un facteur favorable à la fidélisation. Dans ce cadre, le département propose aux agents en réflexion sur leur évolution professionnelle ou en reclassement, un accompagnement individualisé relatif à leurs parcours professionnels. Régulièrement des ateliers de préparation aux entretiens et à la rédaction de CV sont organisés sur le territoire.

► **En 2011, 35 % des postes ont été pourvus par mobilité interne.**

### 1.3.2 Mettre à disposition un cadre d'activité professionnel assurant sécurité, reconnaissance et qualité de vie au travail

Le département est à l'initiative d'une importante politique de santé et sécurité au travail, par le pilotage de l'évaluation des risques professionnels, ainsi que la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

Par ailleurs, sa préoccupation pour une politique sociale en faveur des agents se traduit par l'animation d'un service d'assistance sociale, ainsi que par la possibilité d'accéder à une offre de services adaptée : prestations d'actions et d'assistances sociales, aides en faveur des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, participations financières aux coûts de restauration.

Enfin, dans la poursuite du processus de modernisation du système de reconnaissance des agents de la collectivité, l'entretien d'évaluation professionnelle est venu se substituer à la procédure de notation. Cette nouvelle approche qui, dans une démarche d'amélioration continue, prend en compte l'investissement au travail, les résultats et les compétences des agents, a permis dans le cadre de la campagne 2012, de lier les décisions de carrière aux résultats de l'évaluation. En outre, la création des commissions administratives paritaires locales (CAPL), est la traduction de la volonté départementale d'assurer l'équité de traitement des agents.

- ▶ **En 2012, 260 agents ont bénéficié d'un avancement de grade ou d'une promotion interne.**

### **1.3.3 Assurer une politique de formation réactive et renforcer les compétences managériales**

La formation joue un rôle contributif de premier plan afin que l'Institution départementale puisse mettre en œuvre les orientations prioritaires fixées par le Président et sa majorité, et s'adapte à de constantes évolutions aux plans réglementaire, technique et environnemental.

En ce sens, le département s'est montré soucieux de déployer une approche formation plus réactive, se voulant au plus proche des enjeux par Pôle et des besoins métiers. Les propositions de formation ont également visé à permettre à l'ensemble de la ligne managériale de se perfectionner dans son rôle d'animation et de motivation des équipes.

- ▶ **En 2011, 62 % des agents sont partis en formation, pour une durée moyenne de 2,8 jours.**

### **1.3.4 S'inscrire dans une logique de maîtrise des dépenses de personnel**

Le développement des ressources humaines est indissociable d'une gestion rigoureuse et maîtrisée des dépenses de personnel, dans un contexte budgétaire contraint.

Dans cette perspective, plusieurs mesures ont été engagées : évolution du processus de recrutement, rénovation des règles de gestion en matière de remplacements et de recours à des renforts occasionnels, mise en place d'une équipe de gestionnaires itinérants, démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

## 1.4 La transversalité et l'évaluation

L'intégration du développement durable dans le fonctionnement interne du département suit une méthode composée de cinq éléments déterminants que sont la participation de la population et des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité, l'évaluation et la stratégie d'amélioration continue. L'application de ces éléments de méthode a amené le Département à mettre en place certaines procédures, comme la démarche qualité, la communication managériale,...

### 1.4.1 La communication managériale

#### L'accueil des nouveaux agents

Le département a souhaité consacrer aux nouveaux arrivants une journée d'accueil afin de formaliser l'arrivée des nouveaux agents. Comprendre et mieux partager les valeurs et éléments clés de la collectivité, trouver ses marques pour une entrée réussie et une prise de fonctions aisée sont les objectifs que se propose cette journée d'accueil, au cours de laquelle sont balayées toutes les questions concrètes se posant aux nouveaux venus (badge, restauration, politique sociale, mutuelle...).

#### Les cafés du management

Depuis 2010, les encadrants du Conseil général sont invités à débattre sur les problématiques managériales avec des intervenants experts dans leur domaine. Les cafés du management proposent tous les deux mois un rendez-vous convivial de réflexion et d'échange autour de thématiques liées à l'encadrement et à la gestion des équipes.

Sur une demi-journée, ils se veulent des espaces ouverts et interactifs. Leur objectif est bien de créer et d'entretenir un réseau d'encadrants au sein de la collectivité, de favoriser les échanges et les partages de bonnes pratiques.

Depuis leur lancement, une quinzaine de rencontres ont déjà été programmées, autour de questions très diverses et transversales : «la reconnaissance», «renforcer l'esprit d'équipe», «l'éthique managériale» ou encore «le collectif au travail».

Une boîte mail spécifique et un espace dédié sur l'intranet permettent aux managers de s'informer sur le programme, de s'inscrire, d'avoir accès aux comptes rendus des rencontres passées, de témoigner, ou encore de formuler propositions et critiques.



*Café du management du 14 juin 2012 sur le thème du bonheur au travail*

#### ► 6 cafés du management en 2011

## 1.4.2 Le développement durable dans l'ADN du Conseil général

Engagé dès 2005 dans un Agenda 21, le département de l'Oise a en parallèle mis en place le CDDO, composé de 73 partenaires et acteurs locaux impliqués en faveur d'un développement solidaire du territoire. Il a également adhéré en 2008 au comité 21, réseau associatif d'acteurs publics et privés liés au développement durable.

Anticipant le Grenelle de l'Environnement, le projet territorial de développement durable du territoire engagé dès lors reposait sur les 6 thèmes suivants :

- l'exemplarité du département dans la gestion durable de son patrimoine et de son fonctionnement administratif au quotidien ;
- le soutien permanent aux activités économiques solidaires et responsables ;
- l'accessibilité pour tous à l'ensemble du territoire ;
- l'accompagnement personnalisé, source de solidarité envers les Isariens ;
- la gestion durable de la biodiversité et des ressources ;
- le développement territorial isarien équilibré et durable.



*Séance plénière du Conseil de Développement Durable de l'Oise en date du 6 janvier 2012*

## 1.4.3 L'évaluation des politiques et actions menées

Dans un souci à la fois de transparence, de sécurité juridique et de maîtrise des deniers publics, le département doit s'assurer du bon usage des ressources publiques et réalise chaque année un rapport d'activités présentant les politiques départementales menées en lien avec le budget de la collectivité.

La création en 2010 d'une mission Animation des territoires avec les 5 responsables de territoire de l'Oise garantit un fonctionnement opérationnel décloisonné de la collectivité. En 2012, un diagnostic territorial est en cours de réalisation par les responsables de territoire, en lien avec l'observatoire départemental et le service du système d'informations géographiques. Ce document constituera un appui pour l'élaboration des stratégies territoriales sur un horizon à 5, 10 ans.



## 2. Les politiques territoriales et le développement durable

**Dans le cadre de sa politique développement durable, le département de l'Oise mène des actions à court et long terme au regard des cinq finalités suivantes : la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, la cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations, l'épanouissement des Isariens, ainsi qu'une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables.**

**Il a mis en place des outils et des instances de concertation afin de prendre en compte les attentes de la société civile organisée.**

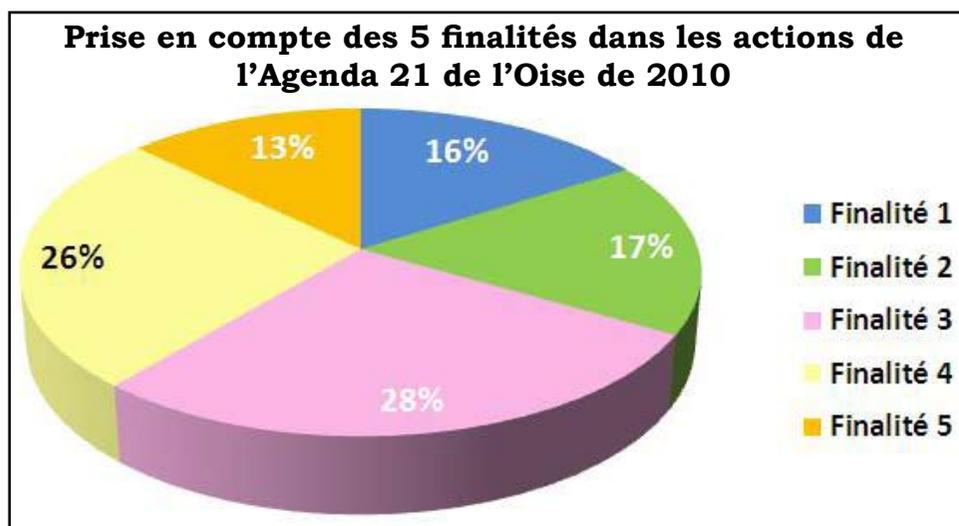
**Cette deuxième partie a comme ambition, d'analyser les actions inscrites dans l'Agenda 21 départemental au regard des 5 finalités du développement durable, et d'en analyser les résultats.**

## 2.1 L'analyse des actions de l'Agenda 21 de l'Oise au regard de 5 finalités de développement durable

Le Grenelle de l'Environnement a défini la stratégie nationale de développement durable au travers, non plus des 3 piliers habituellement cités (environnement/économie/social), mais de 5 finalités du développement durable qui sont énoncées à l'article L.110-1 du code de l'environnement :

- Finalité 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- Finalité 2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- Finalité 3. L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Finalité 4. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- Finalité 5. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les actions de l'Agenda 21 de l'Oise ont donc été analysées selon ces 5 finalités avec un questionnement simple qui est le suivant : «L'action répond-t-elle à une ou plusieurs finalités ?».



De façon générale, les actions inscrites à l'Agenda 21 de l'Oise prennent en compte les 5 finalités du développement durable, avec une orientation plus soutenue pour l'épanouissement de tous les êtres humains (finalité 3 avec 28%) et la cohésion sociale (finalité 4 avec 26%), ce qui représente 54 % des actions de l'Agenda 21.

Cette répartition s'explique largement par le fait que les départements sont les «chefs de file» de la solidarité et de la cohésion sociale qui représentent le coeur de leur compétence.

Cependant, il est important de souligner l'engagement de la collectivité à diversifier la portée de ses actions en faveur du développement durable avec une représentation des 3 autres finalités avec 16% pour la finalité 1 et 17% pour la finalité 2, et 13% pour la finalité 5.

L'analyse des actions inscrites à l'Agenda 21 révèle que de nombreuses actions répondent à plusieurs finalités du développement durable à la fois, ce qui dénote une réelle recherche d'amélioration de l'action en faveur du développement durable.

Ainsi, on dénombre **14 actions sur les 58 qui composent l'Agenda 21 (soit 24%) qui répondent aux 5 finalités du développement durable de façon transversale**, avec par exemple le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) et son système intégré de services à la mobilité (SISMO), ou encore le Programme Jeunes Eco-Citoyens (PJEC) et les Agendas 21 scolaires.

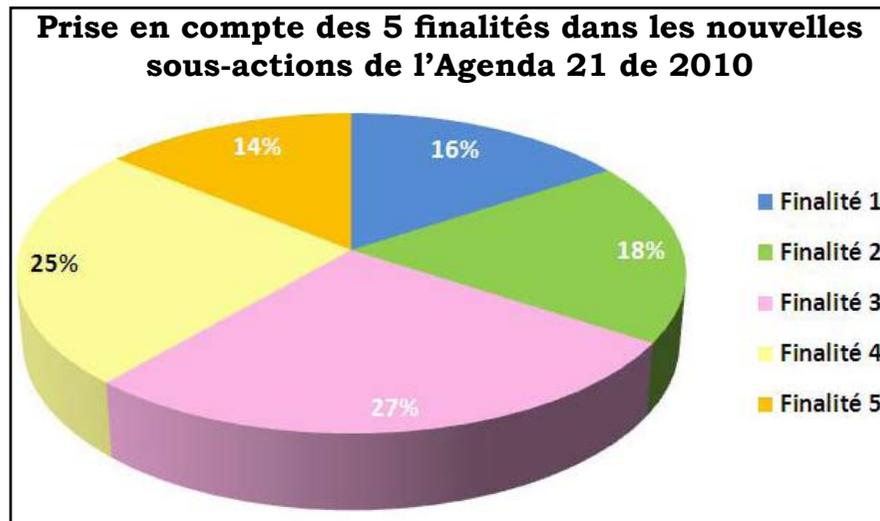
Cette tendance à l'homogénéisation de la couverture de réponse aux 5 finalités du développement durable dans l'Agenda 21 se confirme au travers des **43 nouvelles sous-actions inscrites en 2010** qui répondent à hauteur de 52% aux finalités 3 et 4, soit 2% de moins qu'en 2005.

Elles répondent également à 1% de plus aux finalités 2 et 5 :

- à 18% de la finalité 2, soit 1% de plus qu'en 2005 ;
- à 14 % de la finalité 5, soit 1% de plus qu'en 2005.

Cette évolution souligne l'effort de la collectivité à construire un projet territorial de développement durable, transversal aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

Ainsi, les thèmes et enjeux de l'Agenda 21 répondent tous aux 5 finalités du développement durable, interdépendantes et poursuivies de front.



La déclinaison opérationnelle de ces finalités au travers des actions de l'Agenda 21 vise à une amélioration continue du territoire à long terme. On constate donc que l'Agenda 21 de l'Oise s'appuie sur la réversibilité des choix de développement du département et l'expression d'une solidarité envers les Isariens et au-delà.

**Les 5 séquences présentées ci-après ont pour ambition de détailler les politiques départementales en faveur de chacune des 5 finalités de développement durable et de réaliser un focus sur une action emblématique par finalité.**

## 2.2 La lutte contre le changement climatique

Parmi les enjeux majeurs du 21<sup>e</sup> siècle, les réponses énergétiques innovantes et la lutte contre le changement climatique constituent les 2 principaux problèmes écologiques dans lesquels s'engage le département de l'Oise.

Pour y répondre, le département s'est fortement investi dans une offre de transports alternatifs à la voiture, que ce soit en mode doux ou en transports collectifs. Il s'engage depuis 2009 dans le développement de l'efficacité énergétique de ses bâtiments départementaux et des collèges de l'Oise.

En 2011, le département a lancé son bilan carbone de son patrimoine et de ses services, première étape vers l'élaboration de son Plan Climat Energie départemental, visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de son administration.

### Chiffres clés en 2011

**104 000 t<sub>éq</sub> CO<sub>2</sub>** émis par le Conseil général (patrimoine et services)

- **16 %** de consommation énergétique dans les collèges depuis 2009

«**0 Phyto**» pour la gestion des routes départementales

**38 %** des cars départementaux utilisant des carburants propres

**17 %** du linéaire de la Trans'Oise mis en service (soit 41,2 Km)

## 2.2.1 Le Plan Climat Energie départemental

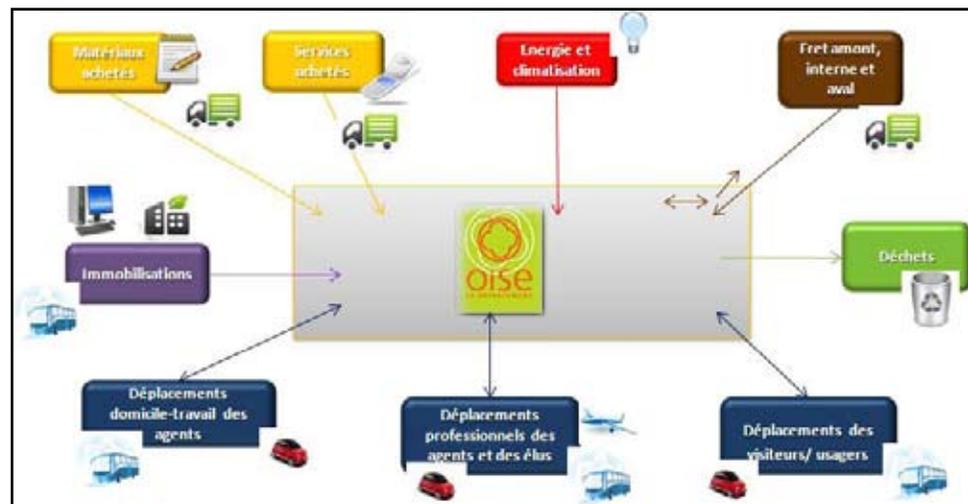
### Contexte et objectifs

Le Conseil général de l'Oise a réalisé le Bilan Carbone® de son patrimoine et de ses services pour l'année 2010, en lien avec les agents éco-responsables qui ont très activement participé à la collecte des données, mais aussi grâce à l'implication de l'ensemble des agents de la collectivité ayant répondu à l'enquête sur les déplacements.

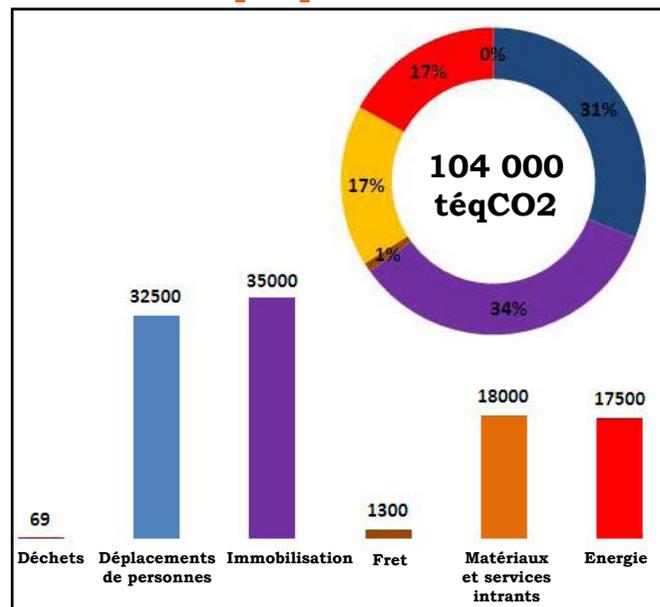
Le Bilan Carbone® est une méthodologie développée par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) permettant d'estimer les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par une collectivité.

Elles sont ensuite classées par grand poste afin d'obtenir le « profil d'émission » des activités de cette organisation. Les postes pris en compte dans le Bilan Carbone® Patrimoine et Services du département de l'Oise sont représentés dans le schéma ci-contre.

**Ce diagnostic permettra d'élaborer le Plan Climat Energie du département de l'Oise, avec un programme d'actions priorisées, afin d'atteindre - 20 % d'émissions de GES d'ici 2020.**



### Les résultats par poste du Bilan Carbone® Patrimoine et Services du département de l'Oise



Le poste des immobilisations représente 34% des émissions globales du Conseil général de l'Oise, celles-ci provenant des bâtiments et parkings, des véhicules de services/ fonction et du parc informatique (chacun pour 1/3 environ).

Viennent ensuite les déplacements de personnes avec 31% des émissions.

Le troisième poste d'émissions est celui des matériaux et services entrants, avec 17% des émissions, au sein duquel les matériaux pour la voirie (principalement sel et enrobés) sont prépondérants (environ la moitié du poste). Les repas des collègues représentent plus de 40% de ce poste.

L'énergie (17%) est le dernier poste significatif dans le bilan global et a pour origine les consommations énergétiques des différents bâtiments dont, en majorité, les collèges (55% de la consommation et 74% des émissions du poste).

## Préconisations de quelques éco-gestes

### Energie

- Régler la température du chauffage ou de la climatisation sur 19°C ou 20 °C en hiver et 25°C ou 26°C en été.
- Eteindre les appareils électroniques au lieu de les laisser en mode veille
- Eteindre les éclairages inutiles
  - ▶ **Diminuer de 1°C équivaut à 7% d'économie sur la consommation énergétique liée au chauffage**

### Matériaux et services entrants

- Réduire la consommation de papier
- Optimiser l'impression
- Réduire les consommations de fournitures
  - ▶ **Eteindre ou mettre en mode veille les appareils électroniques équivaut à 15 % de la consommation totale de l'appareil**

### Déplacements domicile-travail

- Se former à l'éco-conduite
- Limiter le recours à la voiture individuelle et privilégier les modes de transports alternatifs
  - ▶ **Passer à une moyenne de 1,6 personne par voiture équivaut à 50% de voitures en moins sur les routes**

### Déplacements professionnels

- Prendre le réflexe de considérer l'impact environnemental d'un déplacement pour choisir le mode de déplacement adapté
- Optimiser le nombre de déplacements professionnels
- Choisir de se déplacer en transports en commun ou en vélo
  - ▶ **Eco-conduire équivaut à réduire de 40% sa consommation de carburant**

## 2.2.2 Le développement de déplacements alternatifs à la voiture

### Contexte

En France, les transports représentent 34,2 % des émissions de CO2 en 2011 (source de mars 2011 du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie). En favorisant le développement des transports en commun et des modes doux, tout en privilégiant les innovations, le département de l'Oise s'engage sur la réduction de la consommation des énergies carbonées.

En 2011, 59 % des émissions de CO2 du Département de l'Oise sont dus aux déplacements de personnes, professionnels ou domicile-travail.

### Objectifs

- Promouvoir les transports en commun, le covoiturage et les transports doux, tout en sécurisant l'ensemble des modes de déplacement
- Développer la coordination des services de transports dans un but d'intermodalité
- Augmenter le nombre d'utilisateurs des transports en commun et développer leur accessibilité
- Contribuer à la préservation de la biodiversité

### Résultats et perspectives

1. La réalisation majeure du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise est la mise en service d'un système intégré de services à la mobilité (SISMO) qui a remporté le trophée de l'innovation au Salon Européen du Transport Public le 8 juin 2010. Il a reçu le prix de l'innovation lors du Congrès international de l'Union internationale des transports publics à DUBAI en avril 2011. Il combine l'information voyageur multimodal, la billettique, le covoiturage et la réservation de transport à la demande, une centrale de taxis.

► **1 071 845 passagers du réseau de transport départemental.**



Transoïse à Pontpoint

2. Le département s'engage à promouvoir 3 types de circulations douces, qui sont des espaces aménagés accessibles aux deux roues non motorisés :

- La **Trans'oïse** (voie verte) : 50 km d'aménagements existants en 2011 (objectif de 75 km aménagés d'ici fin 2012, et 240 km au final)
- Les **circulations douces** (pistes cyclables, voies vertes...)
- Les **itinéraires de promenades et de randonnées** (équestre, piéton, vélo) : près de 1 00 km en 2011.

La Trans'Oïse traverse 70 communes, 2 communautés d'agglomération, 15 communautés de communes et le PNR Oise Pays de France. Elle s'inscrit notamment sur l'axe vert PARIS/LONDRES, inauguré à l'occasion des Jeux Olympiques de 2012.

Adopté fin 2010, le **Schéma Départemental des Circulations Douces** (SDCD) permet de favoriser le maillage concerté et cohérent de l'ensemble du territoire départemental tout en garantissant sa connexion avec les départements limitrophes.

Ce schéma permet d'établir des priorités et dote le département et les collectivités Isariennes d'un outil d'ordonnancement des projets. Le département soutient financièrement les collectivités souhaitant mettre en place des circulations douces.

Avec une volonté de se connecter par la suite à la Trans'Oise, les futurs projets de voies vertes sont :

- La coulée verte au Nord-Ouest : avec l'acquisition de délaissés ferroviaires par la communauté de communes Picardie Verte et de Crèvecœur-le-Grand ;
- La communauté de communes du Plateau Picard (délaissé ferroviaire) ;
- La communauté de communes du Pays de Valois (acquisition du délaissé ferroviaire) avec le projet de voie verte ;
- La communauté de communes des 3 Forêts avec la réalisation de la continuité de la Trans'Oise en agglomération (Senlis).



**3. L'entretien durable du réseau routier départemental** se poursuit notamment par le maintien du «**Zéro-Phyto**» qui nécessite de développer des techniques alternatives (mise en place de plaques anti herbes au bas des panneaux de signalisation, bétonnage des dessous de glissières, technique du paillage). Cette politique d'entretien intègre la problématique environnementale, s'agissant notamment du **fauchage tardif** pour les talus et fossés, favorable au maintien de la biodiversité.

Depuis 2009, le Département mène également une **politique de lutte contre les espèces invasives sur le réseau départemental**, en lien avec le Conservatoire botanique de BAILLEUL. Les agents d'exploitation ont ainsi été sensibilisés et formés à l'identification de ces espèces. La berce du caucase a été identifiée et localisée sur le territoire nord-est du département et notamment sur la RD 87 entre BRETIGNY et APPILY.

Enfin, le département favorise l'**utilisation de produits et matériaux recyclés** et met en oeuvre des **techniques routières moins consommatrices d'énergie** (enrobés tiède, enduit coulé à froid, ...), dans le cadre d'une convention d'engagement volontaire signée en 2011. L'utilisation d'enrobé tiède permet de faire des économies d'énergie de 15 % (d'après une étude du CERTES) et donc limite les émissions de GES d'autant. De même, il permet de réduire les émissions de Composés Organiques Volatiles (COV), dioxyde d'azote (NO2) et dioxyde soufre (SO2).

► **2 227 tonnes de matériaux recyclés et 600 téq CO2 économisées en 2011**



## 2.2.3 L'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments

### Contexte

Les bâtiments départementaux et notamment les parkings représentent 36 % des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Avant même le Grenelle de l'Environnement, le département favorise les travaux d'améliorant l'efficacité énergétique de ses bâtiments existants et s'engage dans les collèges de l'Oise.

### Objectifs

- Diminuer les consommations en eau et en énergie des bâtiments départementaux et des collèges
- Concevoir des bâtiments respectueux de l'environnement

### Résultats et perspectives

Depuis de nombreuses années, le département s'est engagé dans une politique de maîtrise de ses consommations de fluides et énergies au sein de son patrimoine.

- Pour l'ensemble des **collèges publics de l'Oise**, le département a signé un nouveau **contrat d'exploitation des installations de chauffage et de traitement d'air sur 2009-2017**. l'objectif du marché de température avec intéressement est de réduire de 10%, à minima et sous 8 ans, les consommations énergétiques des collèges. Le bilan 2011 de ce marché est très encourageant avec une réduction de 16 % des consommations énergétiques, soit une économie de 680 000 € pour la partie chauffage des collèges par rapport au précédent marché (ce qui équivaut au chauffage d'un collège de 700 élèves pendant 21 ans).

- Les **travaux d'amélioration de la performance énergétique** sur les bâtiments départementaux porte sur le remplacement d'équipements vétustes par des matériels plus performants, la réalisation d'importants travaux d'entretien et de rénovation (HQE, isolation, double vitrages...) et l'utilisation des énergies propres comme la biomasse et le solaire thermique. Ainsi le département a **évit**  
**é de rejeter 3 400 tonnes de CO2**, ce qui équivaut à un airbus A380 effectuant 220 fois le tour du monde ou encore du rejet en CO2 de 550 habitants français pendant 1 an.

#### ► 17 opérations d'amélioration de l'efficacité énergétique sur les bâtiments départementaux en 2011, dont 3 dans les collèges de l'Oise :

- création d'une chaufferie biomasse au Collège Henry de Montherlant à NEUILLY-EN-THELLE ;
- installation de panneaux solaires au Collège Edouard Herriot de NOGENT-SUR-OISE ;
- installation de panneaux solaires thermiques au Collège Romain Rolland de MOUY.



Collège Henri Baumont à Beauvais

## 2.3 La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

La préservation des milieux naturels sensibles et des ressources de l'Oise est une des grandes préoccupations du département, conscient de leur qualité, leur diversité mais aussi de leurs rôles tels que la régulation du climat, la lutte contre l'érosion des sols, le développement touristique et le confort de vie de ses habitants.

Depuis 2009, le département met tout en oeuvre pour les préserver et les valoriser dans une perspective de développement durable, avec notamment la gestion raisonnée des espaces naturels sensibles et leur promotion auprès des Isariens et la protection de la ressource en eau.

### Chiffres clés en 2011

**369 ha** d'espaces préservés acquis par le département

**210 379 €** pour l'aménagement, la gestion et la valorisation d'espaces naturels sensibles

**13** milieux forestiers soutenus par le département à hauteur de **300 000 €**

**97,55 %** de la population de l'Oise desservie par une eau de qualité

**Près de 1 000 km** de cours d'eau de l'Oise entretenus et aménagés en 8 ans pour un montant total de **2 690 433 €**

**95 %** des captages en eau de l'Oise protégés

## 2.3.1 La préservation des espaces naturels sensibles de l'Oise, leur mise en réseau et leur promotion

### Contexte

Afin de préserver et valoriser la richesse écologique de l'Oise, le département s'est doté dès 2007 d'un Schéma départemental des Espaces naturels sensibles, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, l'Office national des forêts et le Parc naturel régional Oise-Pays de France.

Ce schéma a permis de recenser 244 sites, dont 66 d'intérêt départemental, pour leur intérêt écologique et paysager et leur capacité à accueillir le public sans nuire aux milieux.

### Objectifs à l'horizon 2018

- Allier préservation et valorisation du patrimoine naturel isarien, dont les 2 propriétés départementales
- Soutenir la protection de nouveaux espaces
- Sensibiliser et informer les isariens aux enjeux écologiques

### Résultats et perspectives

#### 1. Dans le cadre de la **préservation des espaces naturels sensibles de l'Oise** :

- 3 nouveaux espaces naturels sensibles ont été inscrits en 2011 (1 d'intérêt local et 2 d'intérêt départemental) au Schéma départemental portant leur nombre total à 247. 43 sites sont soutenus pour l'aménagement et l'entretien en 2011, dont 24 sites ouverts au public à ce jour.



*Découverte des chiroptères dans la cavité de Saint Martin Le Noeud lors de l'Oise Verte et Bleue du 2 et 3 juin 2011*

- le département poursuit la mise en place d'actions en faveur d'espèces emblématiques, telle que la chauve-souris avec son soutien, à hauteur de 5 000 € en 2011, du plan régional d'actions chiroptères 2010-2013 réalisé par l'Office national des forêts.
- concernant les zones humides, le département finance une cellule d'assistance technique animée par le Conservatoire depuis 2009. A la suite d'un diagnostic des 16 zones humides réalisé en 2010, des contractualisations de certains sites ont été programmées en 2011 pour réaliser des travaux de restauration écologique des zones humides.
- concernant la préservation des milieux forestiers, 10 forêts domaniales sont soutenues par le département à hauteur de 270 000 € pour leur aménagement et leur gestion en 2011, et 3 forêts privées sont soutenues par le département à hauteur de 30 000 €.

2. Le département met en place de nombreuses **sessions de sensibilisation au patrimoine naturel** auprès des 16 Maisons du Conseil général de l'Oise et soutient la mission de sensibilisation du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie.

- ▶ **35 chantiers nature, 21 sorties nature et 9 actions de communication réalisés par le Conservatoire en 2011**

**3.** A titre exceptionnel, le département a acquis **2 sites «vitrines» caractéristiques des milieux naturels de l'Oise**, avec une zone humide que sont les Marais de SACY et un site forestier de Thiescourt à ELINCOURT SAINTE MARGUERITE.

■ Le département a acquis, entre 2002 et 2005, **242 ha aux Marais de SACY**, avec la double volonté de concourir à la préservation de la richesse écologique du site ainsi qu'à sa valorisation auprès du public. Il assure la gestion du site en direct, conformément au plan de gestion décliné en contrats Natura 2000, avec notamment un troupeau de bovins et chevaux qui contribue au maintien de l'ouverture du milieu.

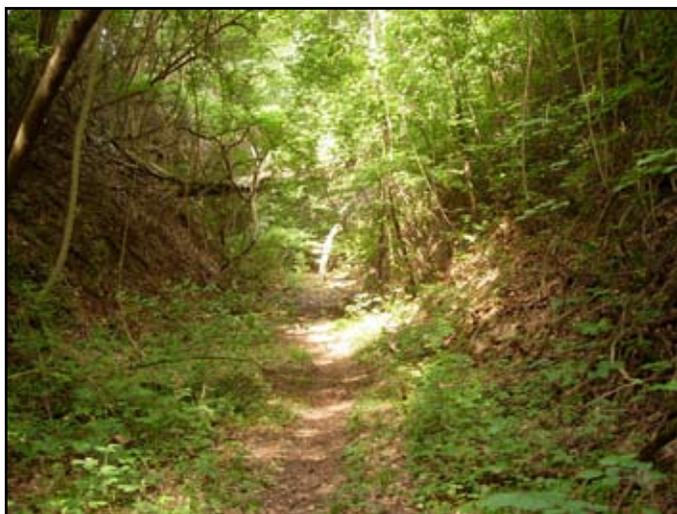
- Entretien par pâturage extensif adapté aux objectifs écologiques du site et travaux de restauration écologique dans le cadre de la seconde année du Contrat Natura 2000 (2010-2014), le plus important de Picardie.

- Sensibilisation à la richesse écologique du site lors de la Journée pâturage en septembre 2012 auprès des élus des collectivités locales concernées et lors de l'Oise Verte et Bleue les 2 et 3 juin 2012.

- Finalisation des études pour la Maison départementale de l'environnement en 2011 et lancement du concours d'architecte en 2012.



*La propriété départementale des Marais de Sacy -  
Troupeau de chevaux et bovins camarguais*



*La propriété départementale du massif forestier  
d'Elincourt Sainte Marguerite*

■ Le **site forestier départemental d'ELINCOURT SAINTE MARGUERITE, de 127 ha**, a été acquis par le département en 2006, afin de préserver ce milieu forestier présentant de nombreuses espèces remarquables, mais aussi de développer des activités de pleine nature et de randonnées.

- Adoption en juillet 2011 du plan de gestion forestière élaboré par l'Office national des forêts qui définit un programme de travaux pour la période 2011-2030.

- Entretien des sentiers réalisés en régie avec deux Contrats Unique d'Insertion (CUI) sur 2011 et poursuivi en 2012.

## 2.3.2 La gestion écologique des espaces verts

### Contexte

La forte urbanisation, avec la fragmentation du territoire qui en découle, constitue une menace pour de nombreuses espèces végétales et animales, et ainsi pour la biodiversité.

En parallèle de sa politique de préservation des espaces naturels sensibles, le département met en place progressivement des mesures de conservation et de gestion des habitats afin de préserver et développer la diversité écologique.

Cette gestion écologique des espaces verts s'appuie sur le retour d'expériences de la gestion différenciée des bords de routes départementales.

### Objectifs

- Préservation et développement de la biodiversité
- Réduire les consommations d'énergie et les émissions de CO2
- Limiter, voire ne plus utiliser, de produits phytosanitaires

### Résultats et perspectives

1. Suite à une formation 2010 au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole d'Airion et dans le cadre de sa démarche d'Agenda 21 scolaire, le **collège H. Baumont à BEAUVAIS s'est lancé en 2011 dans une gestion différenciée de ses espaces verts.**

Les actions mises en oeuvre sont les suivantes :

- tonte différenciée adaptée aux usages ;
- espaces de friches, de sous-bois, de mare ;
- « 0 phyto » en utilisant un desherbeur thermique, mutualisé avec les Archives départementales ;
- jardin pédagogique mis en place par les élèves ;
- valorisation des déchets bruns de l'UTD de Songeons en paillage pour lutter contre les adventices le long des murs et maintenir l'humidité du sol dans les parterres ;
- échange de savoirs entre élèves et agents qui se sentent ainsi reconnus dans leur métier.



*Jardin pédagogique au collège Henri Baumont à Beauvais*

2. Au printemps 2010, les **Archives départementales** ont débuté de **nouvelles techniques d'entretien des espaces verts**, puis, au printemps 2011 : la réalisation de nouveaux aménagements. Cette démarche de **gestion différenciée aux Archives** a pour objectif de « tester » de nouvelles pratiques pour en mesurer l'efficacité et le coût.

Les actions mises en œuvre sont les suivantes :

- Réalisation d'un programme d'intervention annuel avec l'agent chargé de l'entretien des espaces verts ;
- Mise en place d'indicateur de temps d'intervention en comparaison avec les techniques préalables ;
- Réalisation de tonte différenciée : fréquences de passages, matériel adapté ;
- Gestion des déchets verts : compostage, épandage, et mulching ;
- Remplacement de surfaces de gazon par des jachères fleuries ;
- Mise en place du « 0 phyto » en utilisant un desherbeur thermique, avec mutualisation des besoins en matériel avec le collègue H. Baumont (transversalité des différentes directions et structures) ;
- Mise en place du désherbage manuel ;
- Prises de contacts avec des apiculteurs dans le but d'établir une convention avec les Archives pour l'installation de ruches.



*Arrière du bâtiment des Archives départementales*

### 2.3.3 La préservation des ressources en eau

#### Contexte

Le département s'engage à assurer la gestion de l'eau, du prélèvement au traitement, et une sensibilisation pour son utilisation raisonnée pour tous les isariens. Pour garantir la qualité de ses 2 500 km de cours d'eau, le Département assure l'entretien de ces derniers et la restauration de la qualité des milieux aquatiques.

#### Objectifs

- Protéger la ressource en eau sur l'ensemble de son cycle
- Sensibiliser les isariens à une utilisation raisonnée de l'eau potable
- Entretien des cours d'eau de l'Oise et restaurer la qualité des milieux aquatiques
- Prévenir et lutter contre les inondations

#### Résultats et perspectives

1. Les services d'eau potable et d'assainissement du département conseillent et assistent les collectivités locales, dans la mise à disposition des isariens, d'une eau potable en quantité suffisante et avec une qualité conforme à la réglementation.

- ▶ **101 stations d'épuration suivies, 3 nouvelles stations mises en service** (ELINCOURT SAINTE MARGUERITE, LA VILLENEUVE SOUS THURY et GLATIGNY), **2 stations remises aux normes** (ATTICHY et LAGNY LE SEC) en 2011.
- ▶ **114 dossiers soutenus en matière d'assainissement**, soit 5 M € de subventions en 2011.
- ▶ **9 des 10 captages prioritaires «Grenelle»**, les plus menacés par les pollutions diffuses **font l'objet de plan d'actions en matière de protection de la ressource** sur les 286 captages départementaux exploités en 2011.

Concernant les **actions de sensibilisation**, une visite d'une station d'épuration a été organisée en 2011 auprès d'une dizaine d'agents du service du développement des territoires et un stand présentant le cycle de l'eau a été tenu à la Journée Développement Durable du Conseil général en avril 2012 à l'attention du grand public.

2. En 2011, la **Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières** (CATER) a participé à l'entretien et la restauration des cours d'eau, en poursuivant son soutien à l'Entente Oise Aisne et à l'Institution de la Bresle.

3 syndicats de rivières ont été soutenus pour des travaux d'entretien des rivières (25 655 €). La CATER poursuit son accompagnement auprès des techniciens de rivière, en préconisant notamment l'utilisation préférentielle des techniques en génie végétal, et un retour du bon état hydromorphologique.

Concernant les **actions de sensibilisation**, 4 animations de la CATER ont été réalisées dans le cadre du Programme Jeunes Eco-citoyens auprès des collégiens de l'Oise. Une exposition «rivière» a été également diffusée en 2011 dans les Maisons du Conseil Général (MCG de BRESLES). La CATER sensibilise également les nouveaux agents de la direction adjointe au développement durable et à l'environnement au cours de sorties de terrain.

## 2.4 L'épanouissement des Isariens

L'épanouissement et le bien-être des Isariens est une préoccupation majeure du département qui y déploie des efforts conséquents.

Pour garantir l'épanouissement des jeunes, le département de l'Oise place les collégiens au centre des préoccupations du développement durable pour leurs capacités à innover. Il met également tout en oeuvre pour développer les pratiques culturelles et sportives, facteur d'épanouissement personnel et de lien social.



### Chiffres clés en 2011

**3 518** élèves de l'Oise ayant bénéficié de l'exposition Oise Planète Précieuse

**2 000** bénévoles issus de **320** associations participent à l'Oise Fête Les Sports

**3 774 850 €** en faveur de la politique culturelle de l'Oise

**942** associations sportives soutenues pour un montant global de **6 009 420 €**

## 2.4.1 Les collèges au coeur du développement durable

### Contexte

En partenariat étroit avec les services départementaux de l'Education nationale et l'ADEME Picardie, le département de l'Oise s'engage à développer des actions en faveur de l'éducation au développement durable, avec notamment l'accompagnement de 4 collèges-pilotes en démarche d'Agenda 21 scolaire dans le cadre d'une expérimentation de 2008 à 2011.

### Objectifs des démarches d'Agenda 21 scolaire

- Participation de tous, via a minima une évaluation partagée, idéalement des initiatives éco-responsables : élèves, enseignants, direction, agents, vie scolaire, parents, partenaires.
- Respect des 4 grandes phases de la démarche dans une stratégie d'amélioration continue : diagnostic, objectifs, actions, évaluation.
- Prise en compte des 4 dimensions du développement durable : gouvernance, environnement, économie et êtres humains.
- Articulation des projets avec les enjeux locaux et globaux et transversalité des approches.
- Inscription de la démarche dans la pérennité.

### Résultats et perspectives



1. Au terme de cette expérimentation, chaque collège-pilote travaille à la valorisation de ses travaux par l'intermédiaire d'un livret. Celui-ci vient retracer l'historique, inscrire le collège dans des perspectives à moyen et long termes pour poursuivre au-delà de l'accompagnement proposé par le Département, et illustrer la démarche pour de nouveaux collèges souhaitant s'y essayer.

► **Ces livrets paraîtront dans le courant de l'année 2012.**

2. Cette expérimentation a permis de mettre en exergue l'importance du Programme Jeunes Eco-Citoyens (PJEC) qui offre un cadre d'interventions de structures locales venant compléter l'approche du collège, ainsi qu'une assise administrative et financière pour les projets d'éducation au développement durable annuels où l'élève est acteur.

► **Le PJEC devient le tremplin pour toute démarche d'Agenda 21 scolaire.**

3. L'expérimentation a soutenu des initiatives écoresponsables innovantes portées par les Techniciens d'Etablissement Publics Locaux d'Enseignement (TEPLE) sur la gestion des déchets, la restauration scolaire ou la gestion différenciée des espaces verts.

► **Dès 2012, les agents interviendront auprès de leurs pairs pour témoigner de leurs initiatives écoresponsables au service d'un enjeu technique et éducatif dans le but de démultiplier ces expériences.**



Vers un restaurant scolaire durable - introduction de produits bio / locaux au collège George Sand / Beauvais



La gestion différenciée des espaces verts - 0 phyto au collège Henri Baumont / Beauvais

## En quoi cette action participe à l'épanouissement des êtres humains ?

### ■ Elèves

- Les impliquer dans le fonctionnement de l'établissement ;
- Ancrer leurs savoirs et savoirs faire dans la réalité de l'établissement et dans des projets interculturels ;
- Donner du sens à l'école : lutte contre le décrochage scolaire ;
- Evoluer dans un collège où la qualité de vie est recherchée.

### ■ Enseignants

- Eduquer à la complexité par des études de cas réelles où le collège devient un support d'enseignement ;
- Les impliquer dans le fonctionnement de l'établissement ;
- Evaluer les élèves sur de nombreux axes du socle commun.

### ■ Agents

- Faire valoir leurs savoirs, savoirs-faire : leur métier ;
- S'impliquer dans le projet éducatif de l'établissement ;
- Améliorer leurs pratiques quotidiennes.

### ■ Direction des établissements scolaires

- Fédérer les acteurs par une démarche qui met en cohérence les projets entre eux ;
- Mener une démarche d'amélioration continue dans l'établissement.

### ■ Conseil général de l'Oise

- Optimiser la qualité de vie dans les collèges : accompagnement des TEPLÉ, approvisionnements alimentaire et énergétique, desserte des établissements, entretien des bâtiments et des espaces verts des collèges.
- Améliorer sa connaissance du rythme d'un établissement scolaire, permettant ainsi d'adapter les dispositifs à leurs besoins.
- Etre en cohérence avec l'Agenda 21 départemental par les divers plans et schémas départementaux.
- Mener le projet éducatif du département de formation de la jeunesse qui vise un accès à la connaissance et à une réflexion large et à long termes, s'appuyant sur la grille d'analyse proposée par le développement durable : respect de l'environnement, humainement acceptable, économiquement viable.



*Etude d'un jardin pédagogique au Collège George Sand à Beauvais*

## 2.4.2 L'épanouissement par la culture

### Contexte

Préserver et renforcer l'identité isarienne, telle est l'ambition du Conseil général de l'Oise dont le territoire est riche de son patrimoine historique, archéologique et architectural.

Conscient et fier de cet héritage, le Département a développé de nombreuses actions pour le préserver, le valoriser et le promouvoir au plus grand nombre.

### Objectifs des démarches d'Agenda 21 scolaire

- Renforcer l'attractivité culturelle de l'Oise et promouvoir les équipements culturels départementaux
- Assurer une programmation culturelle continue, tout au long de l'année, diversifiée et couvrant le territoire, avec une attention particulière en faveur des zones rurales
- Développer une culture pour tous
- Favoriser l'accès aux savoirs

### Résultats et perspectives

#### 1. L'ouverture du site internet des Archives départementales

Depuis leur création en 1796, les Archives départementales de l'Oise se sont enrichies tant en termes de ressources avec plus de 27 km de linéaire de documents qu'en termes d'activités proposées comme lors des Journées du patrimoine en 2011 avec la visite commentée de l'exposition "Scripturae, mille ans d'écriture dans l'Oise".

Cette exposition, qui aura attiré au total plus de 4500 visiteurs, est la meilleure fréquentation d'une exposition aux Archives depuis l'origine, et elle circulera ensuite dans tout le département.

- ▶ **En février 2011, les Archives inauguraient l'ouverture de leur site Interne, [www.archives.oise.fr](http://www.archives.oise.fr), qui a reçu 400 000 visites en 2011.**



Site Internet des Archives départementales ([www.archives.oise.fr](http://www.archives.oise.fr))

#### 2. Le vaste projet de rénovation du musée départemental

Le département a décidé de relancer le projet de rénovation du musée, après un chantier de fouilles archéologiques.

Une première phase prévoit la réouverture du premier étage du palais Renaissance pour fin 2013 avec l'élaboration du parcours muséographique consacré au XIXe siècle, la création d'un ascenseur desservant tous les étages du palais et celle d'un local technique servant notamment à climatiser le bâtiment.

L'année 2011 a permis d'engager les études pour la réalisation des travaux.



*Musée départemental de l'Oise - Vue du palais Renaissance depuis la cour intérieure*

Cette réouverture posera les bases du nouveau **projet scientifique et culturel du Musée de l'Oise**. Il favorisera l'appropriation des collections par tous les publics et notamment par des actions de médiation vers les plus jeunes. Il intégrera les nouveaux médias et les nouvelles technologies pour répondre aux nouvelles exigences du public.

Pour la rénovation complète du site, les collections devront déménager dans de nouvelles réserves. Pour s'y préparer, le musée s'est engagé depuis 2010 dans un programme décennal de récolement des collections qui prévoit le recensement et la restauration de ses 40.000 oeuvres et objets.

### **3. Le centre culturel de rencontre européen Jean-Jacques Rousseau**

En 2012, l'Oise fêtera Rousseau et le département a eu pour ambition de voir naître dans les jardins du parc Jean-Jacques Rousseau, un foyer culturel artistique, scientifique et philosophique. Les célébrations du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau du 28 juin au 1er juillet 2012 ont donné l'occasion non seulement de porter le parc sur la scène nationale et européenne, mais aussi de valoriser le dynamisme culturel, associatif et local du département en dehors de nos frontières.

Le département a investi dans un vaste programme de près de **10 millions d'euros pour développer et améliorer l'accueil du public et élaborer un ambitieux projet artistique, environnemental et pédagogique dans l'Oise**.

Les premiers aménagements ont été inaugurés le 28 juin 2012, en présence du ministre de l'Éducation nationale, Vincent PEILLON.

Pour poursuivre la valorisation culturelle et patrimoniale du site, l'association « Centre culturel de rencontre Jean-Jacques Rousseau » a été créée le 2 juillet 2012 et se compose du département, de la région, de l'Institut de France, de la direction régionale des affaires culturelles de Picardie, du Parc naturel régional Oise Pays de France et de Oise tourisme.



*Centre culturel de rencontre Jean-Jacques Rousseau*

### 2.4.3 Les pratiques sportives, source d'épanouissement, de santé et de bien-être

#### Contexte

Avec 186 000 licenciés dont 12 athlètes pré-sélectionnés aux Jeux Olympiques de LONDRES, 70 disciplines sportives, 2 000 clubs sportifs, l'Oise apparaît clairement comme un vivier exceptionnel pour le sport français avec près d'un Isarien sur 4 qui pratique une activité sportive.

Le département accompagne ce mouvement et mène une politique active pour le sport professionnel comme amateur, afin que chaque isarien puisse pratiquer le sport dans les meilleures conditions.

De façon exemplaire, **50 équipements sportifs de proximité** sont implantés à travers l'ensemble du département, et 50 nouveaux seront construits d'ici 2014.

#### Objectifs

- Développer l'accessibilité à la pratique physique et sportive pour tous
- Diversifier les publics
- Participer au financement d'équipements sportifs de proximité pour mieux irriguer le territoire
- Aider au développement des manifestations sportives



*Équipement sportif de proximité de Chambly*

#### Résultats et perspectives

1. En décembre 2010, l'Assemblée départementale a validé la création de la **Commission départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI)**, instance de consultation, placée sous l'autorité du Président du Conseil général, chargée d'accompagner le département dans la mise en œuvre du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), conformément au code du sport.

Cette étape renforce l'engagement du département en faveur de la protection et de la valorisation du territoire à travers le développement maîtrisé et qualifié des sports de nature. Ce dispositif est une démarche expérimentale engagée sur 3 ans (2011-2013, évaluation au second semestre 2012) avec pour principe :

- un **périmètre de sports de nature restreint à 5 activités** (randonnée pédestre, randonnée équestre, randonnée VTT/VTC, course d'orientation, canoë-kayak) ;
- une **transversalité entre les services concernés du département** (tourisme, circulations douces, environnement, aides aux communes) et Oise Tourisme avec un comité de pilotage chargé de suivre et d'évaluer le fonctionnement de la CDESI ;
- un **réseau de partenaires mobilisés**.

La commission s'est réunie le 30 juin 2011 pour son installation et le 8 décembre 2011 pour approuver les critères d'éligibilités au PDESI.



## 2. 6<sup>ème</sup> édition de «L'Oise fête les Sports», le 23 septembre 2012

Avec plus de 20 000 participants en 2011, cet évènement organisé par le Conseil général de l'Oise attire tous les sportifs et passionnés de l'Oise. Pas moins de 115 sports sont représentés avec des nouveautés pour la 6<sup>ème</sup> édition de 2012 comme la voile ou le patinage. En tout, plus de 2 500 bénévoles représentant 400 associations viennent à la rencontre du public.

Le département s'engage à organiser une **manifestation éco-responsable** avec l'utilisation de gobelets réutilisables aux couleurs de la manifestation, la mise en place du tri sélectif sur les sites ou encore la suppression des supports papier pour toutes les réunions et échanges relatifs à la préparation de l'évènement.

Le Conseil général promeut encore une fois l'opération «Balle jaune» dans l'Oise. Cette initiative a permis de collecter 40 000 balles de tennis usagées pour fabriquer 100 m<sup>2</sup> d'un sol sportif souple, offert à une association au service des personnes en situation de handicap.

## 2.5 La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

L'ambition du département de l'Oise est d'offrir plus de proximité et plus de solidarité aux habitants. Il place ainsi le renforcement du lien social au coeur de ses priorités.

Pour garantir la cohésion sociale et de la solidarité entre les territoires et les générations, le département s'engage en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, il s'attache à tisser progressivement une solidarité intergénérationnelle et enfin à promouvoir des actions de rénovations urbaines.

### Chiffres clés en 2011

**4 765** personnes reçues dans les Relais Autonomie des Personnes

**49** places ouvertes pour les personnes âgées dépendantes dont **20** accueils de jour pour Alzheimer

**3** lieux de vie et d'accueil pour les enfants et leur famille dans l'Oise

**209** contrats uniques d'insertion dans le cadre du dispositif «Coup de pouce pour l'emploi»

**477** communes de l'Oise couvertes par un document d'urbanisme soit **93 %** de la population

## 2.5.1 L'autonomie des personnes âgées et handicapées

### Contexte

Face au vieillissement de la population, au manque de solutions idoines pour les personnes handicapées psychiques et pour les jeunes de 18-25 avec des déficiences ainsi qu'à la précarisation des personnes retraitées, le Département s'engage dans une **démarche de développement durable pour préparer l'avenir des personnes adultes handicapées et des personnes âgées**.

L'ambition est de réaliser un **schéma départemental pour l'autonomie des personnes** (2012-2017), à la convergence des secteurs de la gérontologie et du handicap. Ce schéma a été approuvé le 12 juillet 2012.

### Objectifs

- Faire évoluer les pratiques de pilotage
- Permettre la souplesse dans le parcours de la personne en fonction de son projet de vie
- Faire du secteur psychiatrique un partenaire des réponses médico-sociales
- Développer les innovations pour favoriser la vie autonome

### Résultats et perspectives

#### 1. La dimension territoriale est l'élément novateur de ce schéma autonomie

La vision territoriale a été initiée à travers un diagnostic, qui s'est attaché à formaliser des aspects départementaux ou particuliers des territoires de l'Oise. Elle s'est retrouvée dans les modes de consultation des partenaires locaux et se poursuivra dans la mise en œuvre du programme d'actions.

Les tables rondes ont été organisées sur 5 sites à proximité des secteurs d'intervention des relais autonomie des personnes, des acteurs locaux consultés ou des domiciles des représentants d'associations ou d'usagers.

#### 2. Une implication active des acteurs

Le département s'est attaché à associer aux travaux de diagnostic et d'élaboration du schéma, non seulement les partenaires institutionnels et associatifs, mais aussi les instances consultatives, comme le Comité départemental des retraités et des personnes âgées (CODERPA), ou encore le CDDO, représentatives des usagers.

#### 3. Les orientations partagées avec les partenaires valorisant une démarche de développement durable

- Equilibrer l'offre de services et d'aides dans les différents secteurs du département en privilégiant la notion de territoire
- Fluidifier le parcours des personnes en respectant leur projet de vie
- Faire de la prévention un enjeu départemental pour valoriser l'exercice de la citoyenneté des personnes en perte d'autonomie et aider la cellule familiale
- Soutenir la recherche de qualité de vie à domicile en diversifiant les modes d'accompagnement et de prise en charge, en renforçant la formation et le soutien aux personnels, et en intégrant de solutions technologiques adaptées

- Positionner la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) en décideur des orientations des personnes pour éviter les systèmes parallèles
- Créer les coopérations interinstitutionnelles avec la psychiatrie.
- Faire de la prévention une priorité et soutenir les aidants pour rompre leur sentiment d'isolement et leur apporter des solutions de répit
- Diversifier et adapter les modes d'accompagnement et d'accueil en conjuguant cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations, en apportant des réponses particulières aux handicaps psychiques et aux troubles du comportement communes ou spécifiques aux personnes âgées et aux personnes handicapées, en développant des solutions multiples de logements adaptés et accessibles aux personnes pour contribuer à leur autonomie et diversifier les offres.

## 2.5.2 La solidarité intergénérationnelle

### Contexte

Veiller au bien-être des jeunes dès aujourd'hui, préparer la construction de leur avenir et leur prise d'autonomie, par une intégration sociale et une insertion professionnelle, répond aux nombreuses actions mises en oeuvre par le département dans le cadre de son «bouclier social».

### Objectifs

- Dynamiser l'aide sociale à l'enfance et développer un dispositif d'accueil adapté aux différentes situations
- Diversifier les projets d'économie solidaire et développer les emplois dans le champ des services à la personne et de l'environnement

### Résultats et perspectives

#### 1. Le schéma départemental «enfance-famille» : prévention et protection

Adopté en 2007, ce schéma se décline en 20 actions opérationnelles autour de la prévention et de la protection de l'enfance. L'année 2011 a validé la prorogation de ce schéma. A l'horizon 2014, l'objectif est de travailler sur un schéma unique regroupant la protection maternelle et infantile et la protection de l'enfance.

- ▶ **Création d'accueils contractualisés (AED)** pour l'articulation des actions de protection dans le parcours de l'enfant en 2011
- ▶ **3 lieux de vie et d'accueil (LVA) sur le département**

#### 2. La solidarité auprès des personnes éloignées du marché du travail

Dans le cadre de son schéma départemental d'économie solidaire, le Département a lancé, fin 2010, le dispositif « **Coup de pouce pour l'emploi - opération 500 contrats aidés** » qui a bénéficié d'une montée en charge progressive durant l'année 2011, avec :

- un volet communication passant par l'animation de réunions territoriales à l'attention de l'ensemble des élus et maires de l'Oise, des réunions d'échanges avec les partenaires (Pôle Emploi, fédérations d'associations, ...) ;
- des appels à projets en direction des associations impliquées dans le champ des services aux personnes âgées ou de l'environnement ;
- la mise en place d'un plan de formation pour les salariés en contrats aidés recrutés par le département, ainsi qu'un programme d'accompagnement des tuteurs des salariés en contrats aidés ;
- la création par le département d'un chantier d'insertion de réhabilitation paysagère du patrimoine départemental sur le site du parc Jean-Jacques Rousseau, avec une progressivité de temps de travail passant de 26 à 35 heures par semaine au bout de 6 mois ;
- la création de postes de **visiteurs de convivialité**, en charge d'intervenir pour rompre l'isolement de personnes âgées.

- ▶ **209 contrats uniques d'insertion et 1 chantier d'insertion en 2011**

## 2.5.3 La politique de la ville et le logement

### Contexte

Depuis 2004, le département mène une action volontariste en faveur du logement pour répondre concrètement au besoin premier des Isariens, le logement. Aux côtés des collectivités et des bailleurs, à la fois pour relancer la construction de logements, améliorer le cadre de vie et faciliter le parcours résidentiel des publics les plus fragiles, le département a créé des outils innovants, au-delà de ses compétences.

Il s'est également fortement investi dans le domaine de la politique de la ville, que ce soit à travers les conventions concernant les Projets de Rénovation Urbaine (PRU) et les dispositifs tels que les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS).

### Objectifs

- Apporter des réponses adaptées aux besoins des Isariens (parc public et parc privé, locatif et accession)
- Soutenir l'action de collectivités, des associations et des bailleurs
- Faciliter la mise en œuvre de dispositifs en faveur des ménages en difficultés

### Résultats et perspectives

**1. Les CUCS** constituent depuis 2007 le cadre du partenariat entre notamment l'Etat et les collectivités locales en faveur des quartiers en difficulté reconnus comme prioritaires. Les objectifs sont transversaux et concernent l'habitat et le cadre de vie, l'emploi et le développement économique, la réussite éducative, la santé, la citoyenneté et la prévention de la délinquance. Le Conseil général est signataire des **5 CUCS** (BEAUVAIS, Communauté d'Agglomération Creilloise, COMPIEGNE, MERU et NOYON). Il apporte son concours aux actions qui sont menées dans ce cadre. Ses compétences propres en matière d'action sociale, d'aide à l'enfance et d'insertion en font un partenaire privilégié.

► **En 2011, le Fonds d'Aide aux Projets (FAP), créé pour favoriser le développement social et soutenir les acteurs qui œuvrent quotidiennement sur le terrain (CUCS, Contrat Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, travail de mémoire) a permis le financement de 19 projets pour un total de 181 100 € de subvention versés par le département, montant qui s'ajoute aux subventions de fonctionnement versées par ailleurs aux associations.**

### 2. La rénovation urbaine

Le département s'est engagé sur **9 PRU** et a signé les conventions afférentes. L'intervention du Conseil général s'élève à **environ 60 millions d'euros** en incluant les opérations sous maîtrise d'ouvrage départementale et les opérations complémentaires non inscrites dans les maquettes financières.

L'engagement du département porte également sur la réalisation d'heures d'insertion dans les opérations sous sa maîtrise d'ouvrage, inscrites dans les chartes d'insertion attachées aux projets de CREIL et BEAUVAIS.

► **En 2011, le département a participé au financement de 29 opérations d'aménagement et d'équipement, via le Fonds d'Aide à l'Investissement (FAI), pour un montant de 2,1 M€.**

**Une enveloppe de 1,8 M€ a par ailleurs servi à financer le volet logement de ces opérations. Il faut noter également, en 2011, l'élaboration d'un second plan de sauvegarde sur le quartier des Rochers (ex-Commanderie) à NOGENT-SUR-OISE.**

### **3. L'accès au logement et le Plan Départemental de l'Habitat**

Le département s'est engagé dans l'élaboration de son Plan Départemental de l'Habitat (PDH) qui se construit en trois étapes majeures :

- L'élaboration du diagnostic
- La définition d'orientations
- La définition de pré-requis pour la mise en place d'un Observatoire de l'habitat

L'objectif du PDH est d'assurer la cohérence des politiques d'habitat menées dans les territoires couverts par un programme local de l'habitat et celles menées sur le reste du département. C'est un outil fondamental à l'échelle départementale, à la fois outil de connaissances et outil de mise en perspective. Il sera un document stratégique pour accompagner, dans les six ans à venir, les grandes évolutions de l'habitat dans l'Oise.

L'année 2011 a été consacrée au diagnostic alors que l'année 2012 est celle des orientations. Pour élaborer un document territorialisé et partagé par le plus grand nombre, le département a mené une large démarche de concertation.

**► Sept conférences territoriales ont ainsi été organisées en mars 2012 avec les collectivités et les partenaires concernés. Les échanges avec les participants ont rappelé l'importance de la question du logement sur tout le territoire et dans le souci d'un développement équilibré et harmonieux. Le CDDO a par ailleurs été saisi de cette problématique et a travaillé sur les enjeux en matière de lutte contre la précarité énergétique.**

## 2.6 Une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables

Les politiques définies par le département ont un impact direct sur les modes de production et de consommation.

Il est donc important que le Département participe à la transformation des modes de production et de consommation pour tendre vers des pratiques moins polluantes, plus responsables et plus durables.



### Chiffres clés en 2011

**100 %** des collèges de l'Oise équipés d'un Espace Numérique de Travail

**263,5 M €** pour l'installation des **278 500** prises Très Haut Débit dans l'Oise d'ici 10 ans

**16** nouveaux marchés publics intégrant une clause d'insertion sociale et **22 884 h** d'insertion réalisées

**363** emplois créés grâce au soutien à la création et au développement des entreprises de l'Oise

**27** dossiers reçus aux Prix Chambiges et **6** lauréats

## 2.6.1 L'aménagement numérique du territoire

### Contexte

L'accès aux nouvelles technologies constitue un enjeu majeur pour l'attractivité de l'Oise et l'amélioration de la vie quotidienne des Isariens.

Après la réussite d'une couverture haut débit à 100% du territoire, le département a adopté en mai 2012 son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN60) afin de construire un projet d'aménagement numérique à Très haut Débit (THD) cohérent, lisible, partagé par tous les acteurs et de déterminer les modalités de sa réalisation sur les 10 ans à venir.

### Objectifs

- Anticiper l'évolution vers le très haut débit sans sacrifier les besoins actuels et les réponses à leur apporter
- Répondre à la préoccupation des territoires ruraux qui sont les premiers demandeurs en THD
- Apporter, en priorité, des solutions THD, aux zones faisant encore l'objet de déficits de couverture « triple play »

### Résultats et perspectives

#### 1. Le Haut débit : une politique volontariste du département

Depuis 2004, le département s'est engagé dans une politique volontariste du haut débit pour tous, en garantissant à chaque foyer et à chaque entreprise, quelle que soit la localisation, un accès à internet à au moins 512 kbit/s, le seuil minimal du haut débit. Pour relever ce défi, le département a choisi dès 2004, de construire un réseau départemental de télécommunication dans le cadre d'une délégation de service public confiée à Téléoise.

- ▶ **61 millions d'euros consacrés au déploiement du haut débit depuis 2004 dont 47% de financement public**

#### 2. Un effort supplémentaire pour tous et partout : 100 % du territoire couvert

Le Département a investi 8,5 millions d'euros supplémentaires pour parachever la couverture intégrale avec l'installation de 47 NRA-ZO et une offre satellitaire disponible depuis juin 2012 pour les quelques 255 lignes restantes non éligibles à l'ADSL.

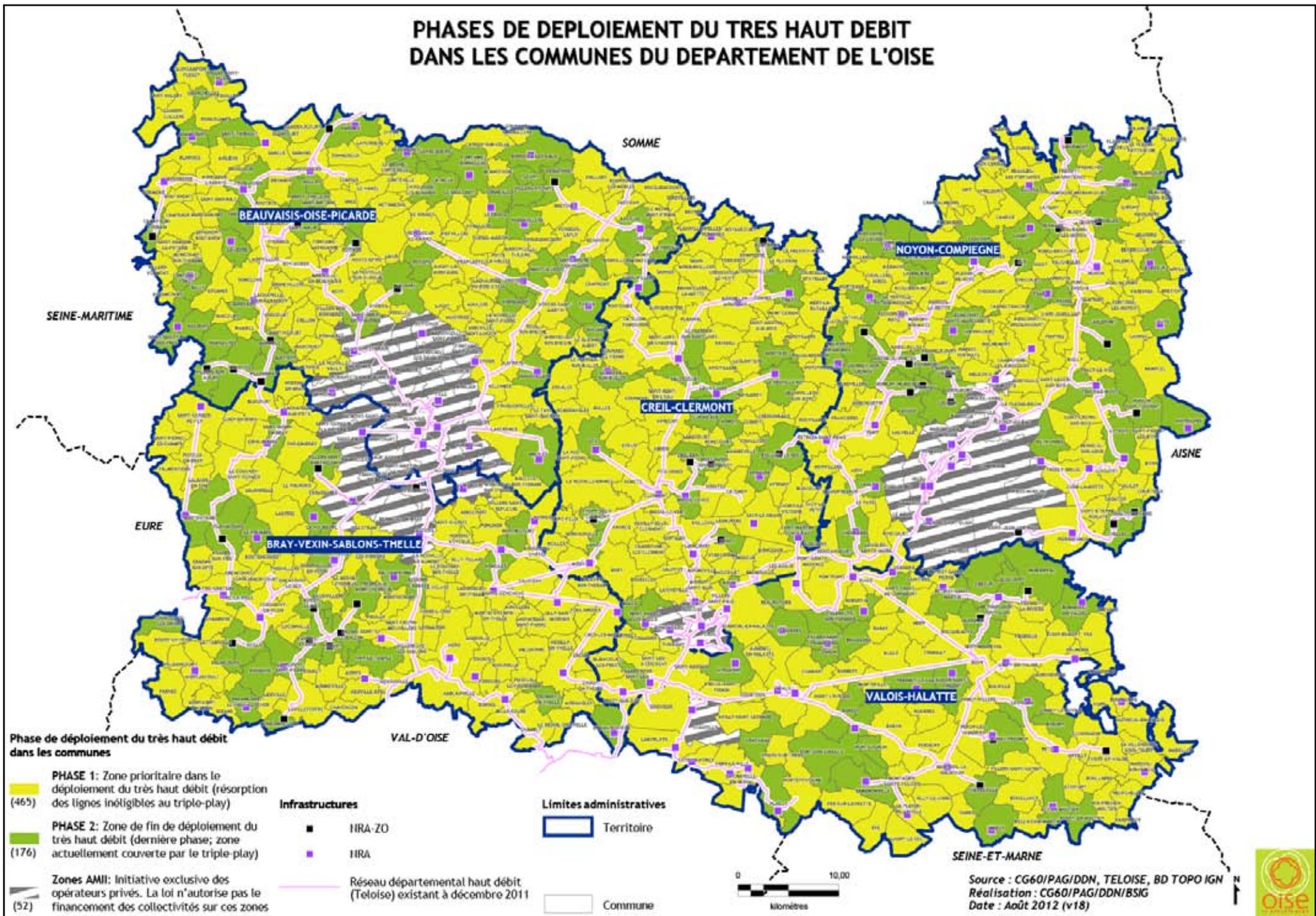
- ▶ **8,5 millions d'euros pour l'installation de 47 NRA-ZO**

#### 3. Vers le très haut débit

Anticipant les évolutions des usages et préparant l'avenir, le département a déjà déployé 1 100 km de câble optique pour améliorer l'ADSL et rendre accessible le très haut débit aux 81 collèges de l'Oise et aux grandes zones d'activités sur le département. Avec l'adoption de son SDTAN, le département s'apprête à franchir un véritable saut technologique.

- ▶ **278 500 prises à fibre optique à installer**
- ▶ **263,5 M€ engagés d'ici 10 ans pour l'installation des prises à Très Haut Débit**
- ▶ **10 000 km de réseau de fibre optique supplémentaire**

# PHASES DE DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT DANS LES COMMUNES DU DEPARTEMENT DE L'OISE



## 2.6.2 L'incitation à une économie sociale et solidaire sur le territoire

### Contexte

Depuis 2005, le département de l'Oise a, par ses actions, renforcé les solidarités de par son soutien aux plus démunis ou fragiles mais également entre les territoires et ses habitants.

Dès 2008, et dans un contexte économique et social de plus en plus dégradé, le département de l'Oise a souhaité résister à l'extrême financiarisation de l'économie ; il a ainsi été décidé de procéder à la mise en œuvre d'une politique globale d'économie solidaire.

Développer durablement nos territoires, garantir les solidarités, favoriser l'innovation sous toutes ses formes, l'économie solidaire a pour ambition de favoriser une économie plurielle afin d'atteindre ces objectifs.

### Objectifs

- Développer durablement les territoires
- Garantir les solidarités entre les habitants et les générations
- Favoriser l'innovation sociale
- Consolider et développer les initiatives d'entreprises solidaires

### Résultats et perspectives

Adopté en février 2011, le schéma départemental d'économie solidaire est une véritable feuille de route précise et complète qui fixe le cap pour les 5 ans à venir, et place l'humain au cœur de l'économie de l'Oise.

Elaboré avec les acteurs de l'économie solidaire et les partenaires associés, ce schéma s'articule autour des axes suivants, eux même déclinés en 25 actions :

- Définition et cadre de l'économie solidaire ;
- Animation, promotion, formation, en direction des acteurs, des élus et des Isariens ;
- Ingénierie technique et financière ;
- Développement de l'économie solidaire au niveau des territoires.

Plusieurs leviers ont été proposés parmi lesquels, la création de 500 emplois aidés, l'utilisation des marchés publics dans la lutte contre l'exclusion et en facteur de cohésion sociale, le soutien à l'agriculture biologique et au développement des circuits courts et de proximité...

Dans le cadre de ce schéma, plusieurs actions ont été mises en œuvre en 2011, et certaines sont présentées ci-après.

## 1. La généralisation de l'utilisation des clauses sociales dans les marchés du département

Les objectifs de cette pratique solidaire sont les suivants :

- Favoriser le rapprochement entre le monde économique et celui de l'insertion ;
- Permettre aux personnes éloignées de l'emploi de poursuivre leur parcours d'insertion en entreprise ;
- Consolider les structures de l'Insertion par l'Activité Economique en leur permettant l'accès aux marchés publics ou via la mise en place de partenariat avec de nouvelles entreprises ;
- Proposer aux entreprises des candidatures ciblées.

En 2011, 16 marchés ont ainsi fait l'objet d'une clause sociale, ce qui représente 22 884,53 heures d'insertion réalisées (soit 14 Equivalent Temps Plein (ETP)) pour un prévisionnel de 18 262,25 heures. Ces heures ont été effectuées par 119 personnes. 52 entreprises ont été ou sont concernées par ces clauses.

Depuis la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés départementaux, plus de 70 000 heures d'insertion ont été réalisées.

## 2. Le soutien à l'insertion par l'activité économique

Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) que sont les Ateliers et Chantiers d'insertion (ACI), les Associations Intermédiaires (AI), les Entreprises d'Insertion (EI) et les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) proposent des emplois à des personnes fragilisées ou en difficulté sur le marché de l'emploi. Le passage par une ou plusieurs SIAE doit permettre à ces publics de retrouver un poste mais aussi des habitudes de travail, de la confiance en soi, de résoudre des difficultés faisant obstacle à leur insertion, d'acquérir certaines qualification par l'apprentissage en situation de travail et par la formation.

Les entreprises de l'économie solidaire que sont les SIAE participent également au développement des territoires. Elles ont par ailleurs une capacité d'innovation sociale qui répond aux orientations du département de l'Oise.

En 2011 :

- 36 ACI ont conventionné avec le département en 2011 pour un prévisionnel de 754 places dont 409 bénéficiaires du RSA.
- 797 sorties ont été réalisées dont 105 sorties vers un emploi durable (embauches en CDI, embauches en CDD ou missions d'intérim de 6 mois et +, intégration dans la fonction publique, création ou reprise d'entreprise) et 108 sorties vers un emploi de transition (embauches en CDD ou missions d'intérim de - 6 mois, embauches en contrats aidés).
- 7 EI et 1 ETTI ont été soutenues financièrement par le département. Elles ont pu proposer 21 ETP aux allocataires du RSA.
- 14 AI ont été soutenues financièrement par le département et ont pu proposer 56,5 ETP aux allocataires du RSA (1 ETP correspond à 1 600 heures).

Afin d'assurer le suivi des structures d'insertion par l'activité économique, un référentiel d'évaluation a été créé et proposé aux territoires. Mis en application graduellement sur la fin de l'année, il a permis d'enregistrer les taux et typologies de sorties des ACI pour 2011. Parallèlement, les modalités d'intervention du département en direction des AI, EI et, ETTI ont évoluées.

### 3. Le soutien au secteur des services aux personnes

Depuis plusieurs années, le secteur des services à la personne (SAP) ne cesse de se développer et l'évolution socio démographique, en particulier le vieillissement de la population, ne peut que renforcer cette tendance. Dans ce contexte, les associations, entreprises et acteurs publics du secteur sont en constante recherche de personnels qualifiés et opérationnels. Des structures de l'IAE ont investi ce champ porteur d'emplois. Elles accompagnent et forment régulièrement des personnes en recherche d'emploi et allocataires du RSA aux métiers des SAP. Toutefois, il apparaît que la rencontre entre l'offre de personnel issue de l'IAE et la demande du secteur des SAP ne se produise pas nécessairement.

Dans le cadre d'une démarche de rapprochement entre ces deux champs, le département a conventionné avec l'association URIOPSS afin de mener un projet innovant d'intégration des personnels de l'IAE vers des structures d'aide à domicile dans le département de l'Oise au moyen d'un parcours de tutorat.

Sur 14 tutorats effectifs, 8 ont abouti à une embauche. Les « non réalisations » s'expliquent selon les cas par :

- un problème de mobilité,
- une prise de conscience d'une non-adéquation entre la réalité du métier et le projet professionnel,
- un manque d'assiduité ou d'intérêt,
- la volonté d'aller plus loin et de suivre une formation.

### 4. La création de 500 emplois aidés

Le département a lancé fin 2010 un plan de retour à l'emploi «Coup de Pouce pour l'Emploi - opération 500 contrats aidés», qui a bénéficié d'une montée en charge progressive durant l'année 2011, avec :

- un volet communication passant par l'animation de réunions territoriales à l'attention de l'ensemble des élus et maires de l'Oise, des réunions d'échanges avec les partenaires (Pôle Emploi, fédérations d'associations, ...)
- des appels à projets en direction des associations impliquées dans le champ des services aux personnes âgées ou de l'environnement
- la mise en place d'un plan de formation pour les salariés en contrats aidés recrutés par le département, ainsi qu'un programme d'accompagnement des tuteurs dans l'emploi des salariés en contrats aidés
- la création par le Département d'un chantier d'insertion de 12 places, dont l'activité support est la réhabilitation paysagère du patrimoine départemental sur le site du parc Jean-Jacques Rousseau, avec une progressivité de temps de travail passant de 26 à 35 heures par semaine au bout de 6 mois et un plan de formation comprenant des modules à visée généraliste et des modules permettant l'acquisition de compétences techniques.
- la création de postes de visiteurs de convivialité en partenariat avec les associations agréées, en charge d'intervenir pour rompre l'isolement de personnes âgées

#### ► 209 contrats uniques d'insertion et un chantier d'insertion en 2011

## 2.6.3 Le soutien à l'innovation

### Contexte

Le département encourage la création et le développement des entreprises en soutenant financièrement les structures d'aides à la création/reprise d'entreprises que sont les chambres consulaires, la boutique de gestion de l'Oise (BGE Oise), Chances dans l'Oise ou les plate-formes d'initiatives locales.

Par l'aide à l'investissement immobilier, le département peut intervenir financièrement pour aider les projets immobiliers des entreprises, créateurs d'emplois.

Par ailleurs, le département travaille à rendre son territoire plus attractif en améliorant les dessertes des zones d'activités et donc des entreprises, en particulier au niveau du Très Haut Débit (THD).

### Objectifs

- Sensibiliser les acteurs économiques à la qualité de l'immobilier d'entreprise et au développement durable
- Valoriser les « Jeunes Talents de l'Oise » à l'initiative économique

### Résultats et perspectives

1. Le Conseil général de l'Oise organise annuellement le **Prix architectural Chambiges** afin de promouvoir les nouveaux aménagements du département en termes d'architecture, d'intégration à l'environnement et de qualité de vie.

Ce concours a été rénové en 2011 avec pour objectif de sensibiliser les constructeurs publics et privés au développement durable. Les critères de sélection tiennent compte de la qualité architecturale, de l'aménagement, de l'intégration dans l'environnement, de la prise en compte du développement durable ou encore de l'innovation.

Ce concours est ouvert à tous les concepteurs publics et privés dans l'Oise ayant réalisé un aménagement au cours de l'année n-1 dans 5 catégories distinctes, dont les lauréats 2011 ont été :



7 logements individuels BBC à Bailleul sur Thérain

- **Catégorie Constructions et réhabilitations de logements :**  
Construction de 7 logements individuels Bâtiments Basse Consommation (BBC), Hameau de Froidmont à BAILLEUL SUR THERAIN  
*Maître d'ouvrage : Oise Habitat – Architecte : Gille DE KONNINCK, ARCHETUDE*
- **Catégorie Constructions et réhabilitations d'activités économiques :**  
Bâtiment de formation des apprentis à VENETTE  
*Maître d'ouvrage : PROMEO – Architecte : François GUIGNETRAN*
- **Catégorie Constructions et réhabilitations d'équipements publics :**  
Accueil Périscolaire à FRESNES L'EGUILLON  
*Maître d'ouvrage : ville de Fresnes l'Equillon – Architecte : Franck DESCROIX*
- **Catégorie Aménagements publics urbains et ruraux :**  
Aménagement des Abords de l'Aisne, rive gauche à CHOIXY AU BAC  
*Maître d'ouvrage : ARC – Architecte : Cabinet ARVAL*

## ■ Catégorie Prix spécial du Département

Bâtiment Victor HUGO, BEAUVAIS

*Maître d'ouvrage : Conseil général de l'Oise – Architecte : Cabinet ROCHETTE  
(3R Architecture)*



*Bâtiment Victor Hugo à Beauvais*



*Bâtiment du Service départemental d'incendie et de secours de l'Oise (SDIS) à Beauvais*

Enfin, le jury a souhaité délivrer un **Prix d'Honneur** au bâtiment du Service départemental d'incendie et de secours de l'Oise (SDIS) à BEAUVAIS réalisé par le cabinet ARVAL.

### ► 27 candidatures reçues en 2011 et 6 lauréats

2. Le Conseil général organise annuellement le prix « **Jeunes Talents de l'Oise** » ouvert aux jeunes âgés de 18 à 30 ans. Ce prix s'adresse aux créateurs et aux repreneurs d'entreprises implantées dans le département depuis 1 à 5 années. Son objectif est de porter des projets innovants ayant une utilité sociale et locale.

- La catégorie « **création d'entreprise** » récompense 3 entreprises innovantes en matière de développement durable, de nouvelles technologies et de services à la personne.
- La catégorie « **reprise d'entreprise** » prime une reprise de commerce ou d'entreprise.

En 2011, pour les 5 ans du prix, une exposition a été réalisée par le Conseil général retraçant le parcours d'anciens lauréats ainsi que leur évolution au fil des années. Cette exposition a été proposée aux Maisons du Conseil général fin 2011 dans l'optique de l'organisation du prix en 2012.

### ► 33 candidatures reçues en 2012



### **3. Les modalités de dialogue mises en oeuvre au sein de la collectivité**

**Engagé depuis 2005 dans son projet territorial solidaire, le département déploie un large panel de moyens d'information et de sensibilisation, tant en interne qu'auprès des Isariens, pour développer une culture du développement durable.**

**Rédigé pour la première fois en 2011, le département a également souhaité réaliser une enquête sur le développement durable et les enjeux du rapport afférent auprès des agents et élus de la collectivité mais aussi auprès des membres du Conseil de développement durable. Les résultats de cette enquête sont présentés dans cette partie.**



# 3.1 La sensibilisation en interne et en externe au développement durable

La question de la sensibilisation autour du projet territorial de l'Oise avec la complexité inhérente au développement durable et celle de l'accessibilité de l'Agenda 21 aux différentes publics et forces vives du territoire a souvent été relevée comme gage de pérennité et de mobilisation sur le long terme.

## 3.1.1 La sensibilisation en interne

### 1. Une exposition itinérante sur les éco-gestes des agents départementaux

Renouvelé en 2011 et composé de 17 éco-agents, le **comité interne éco-responsable** a permis depuis 2008 une économie de 13 000 € sur le recyclage du papier, de 60 000 € avec les enveloppes interservices, ou encore une récupération de 250 m3 de bois et 450 tonnes d'aluminium/ferraille dans le cadre de la valorisation des déchets aux abords des routes.

Initiée fin 2010, l'**exposition itinérante sur les éco-gestes** circule dans tous les bâtiments départementaux jusqu'en mai 2012. Les 8 panneaux d'exposition décrivent le déroulé d'une journée de travail type avec le panel des gestes éco-responsables qui peuvent être mis en oeuvre par les agents.



Exposition sur les éco-gestes - Exemples de panneaux d'exposition diffusés dans les bâtiments départementaux

En 2011, le comité a lancé le travail d'élaboration d'une rubrique éco-responsable sur l'intranet, ainsi qu'un guide de sensibilisation pour les agents départementaux. Les éco-agents ont participé en 2012 à l'élaboration du bilan carbone de la collectivité et à la mise en place d'actions spécifiques du Plan Climat Energie départemental comme l'éco-conduite et le plan de déplacement pour les agents.

**2.** Depuis 3 ans, le département organise chaque année **un concours inter-services « Recycler c'est gagner ... même au bureau ! »**. Pour la 3ème édition de ce concours développement durable, chaque service peut ainsi s'inscrire et remporter des lots ainsi que le titre de «service le plus éco-responsable». Les inscriptions par équipe et les conditions de ce concours sont soumises à un règlement.

L'objectif de ce concours est de faire prendre conscience à chacun du nombre de déchets que nous produisons et surtout de l'importance de jeter chaque déchet au bon endroit afin qu'il puisse être recyclé et avoir une seconde vie.

Pour cette saison 2012, deux catégories étaient proposées: les bouchons, reversés au Samu Social pour l'opération «Un bouchon, un sourire» et les balles de tennis usagées, données ensuite au comité départemental de Tennis de l'Oise, dans le cadre de l'opération «Balles Jaune», pour permettre la réalisation de sols sportifs destinés aux personnes handicapées.

- ▶ **127 agents, 17 équipes, 1 482 kg de bouchons recyclés et 152 kg balles de tennis recyclées**
- ▶ **1er prix : une nuit dans une yourte pour 2 personnes pour chaque membre de l'équipe lauréate**
- ▶ **2ème prix : une initiation de char à voile en Baie de Somme pour 2 personnes pour chaque membre de l'équipe lauréate**
- ▶ **3ème prix : un panier bio à déguster en équipe**

60 L'ensemble des autres équipes a reçu un diplôme éco-citoyen et un sac aux couleurs du département.

### 3.1.2 La sensibilisation en externe

#### 1. L'Oise a fêté la nature et le développement durable en 2012

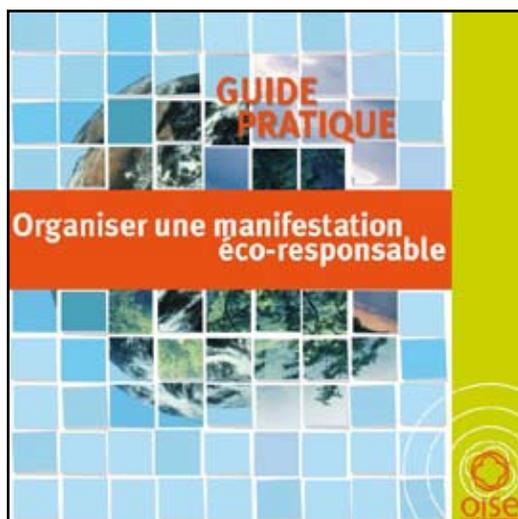
Pour sa 7ème édition, le département a organisé son rendez-vous de printemps proposé chaque année aux Isariens. Sensibiliser les Isariens aux enjeux du développement durable et aux actions initiées par le Conseil général en matière de préservation des équilibres environnementaux : telle était l'ambition de la Journée du Développement Durable, organisée le dimanche 15 avril dernier.

Cette année, l'objectif était de replacer l'événement dans une dynamique fédératrice. Une refonte de l'événement a donc été opérée, afin de donner un côté plus festif à cette manifestation s'adressant au grand public. Intitulée **L'Oise fête la Nature et le développement durable**, elle a pris une autre forme, que de nombreux visiteurs ont eu la curiosité de venir découvrir.

En plus d'une **quarantaine d'associations spécialisées dans le domaine du développement durable**, la journée avait aussi mobilisé plusieurs services et directions : ludothèque, médiathèque, cellule "circulations douces" pour promouvoir la Trans'Oise, service du développement durable et de l'environnement, direction adjointe des sports, jardiniers du Parc Jean-Jacques Rousseau. Pour mieux sensibiliser le public, un Trivial Poursuit géant a, notamment, permis aux agents de faire découvrir, de manière ludique et vivante, leurs actions en matière de promotion du développement durable.



Affiche de «L'Oise fête la Nature et le développement durable»



Guide pratique « Organiser une manifestation éco-responsable »

#### 2. Guide pratique « Organiser une manifestation éco-responsable »

Réalisé en partenariat avec le CDDO, Oise Tourisme et l'ADEME en 2009-2010, ce guide a été diffusé par le département de l'Oise début 2011 afin de sensibiliser les collectivités locales, les Maisons du Conseil général, les centres sociaux ruraux et les associations souhaitant organiser une manifestation respectueuse de l'environnement et solidaire (choix du lieu, transport et accessibilité, achat et restauration éco-responsable, solidarité, communication...).

500 exemplaires de ce guide ont été diffusés en 2011 lors de la soirée des associations organisée par le département.

Ce guide est téléchargeable en version numérique sur le site Internet du Conseil général et de Oise Tourisme.

## 3.2 La consultation sur le premier rapport de développement durable

En cohérence avec les éléments déterminants des projets de développement durable, le Conseil général de l'Oise a choisi de réaliser une consultation avant de présenter à l'Assemblée départementale son deuxième rapport de développement durable.

L'objectif de cette consultation était triple :

- mesurer l'évolution de la mobilisation sur le développement durable et la connaissance des actions menées par le Département, depuis son engagement en 2005.
- mesurer l'adéquation entre les objectifs du rapport de développement durable fixés par décret, et le rapport présenté par le département en 2011,
- recueillir les attentes des élus pour la sensibilisation au développement durable.

### Méthode de consultation

Du fait des contraintes calendaires, cette consultation a été menée sur un temps très court et a pris la forme d'un rapide questionnaire (6 questions sur le développement durable).

De mi-juillet à début septembre 2012, cette consultation a ciblé 3 publics :

- les associations et partenaires locaux via le CDDO (par courriel, 73 membres)
- les agents du département (via l'intranet et courriel, 3 300 agents)
- les élus de la collectivité (par courrier interne, 41 élus)

**ENQUETE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre de l'élaboration du rapport sur la situation en matière de développement durable en 2012 du Conseil général de l'Oise, rendu obligatoire par le Grenelle de l'Environnement. Merci de votre retour avant le 8 septembre 2012 par mail à [cdco.ose@cg63.fr](mailto:cdco.ose@cg63.fr) ou [andra.vacheron@cg63.fr](mailto:andra.vacheron@cg63.fr)

Dans votre vie professionnelle, diriez-vous que le développement durable est une préoccupation :

Mineure  Importante  Essentielle  Sans avis

Pour vous, le développement durable c'est : Choisissez un élément.

Avez-vous connaissance de l'Agenda 21 de l'Oise ?  Oui  Non

Pourriez-vous citer une ou deux actions du Département en matière de développement durable ?

1   
2

Connaissez-vous le rapport de développement durable de 2011 de l'Oise téléchargeable sur Oise.fr ?  Oui  Non

Pensez-vous que le rapport de développement durable 2011 de l'Oise...

	Oui	Non	Incertain
... rend lisible l'exemplarité de l'institution ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... rend compte d'une dynamique territoriale partagée ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... éclaire sur l'impact des politiques départementales en matière de développement durable ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... contribue à l'information des habitants ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... améliore la transparence de l'action publique en matière de développement durable ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... rend compte des méthodes de construction et d'évaluation des politiques départementales ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**POUR MIEUX VOUS CONNAITRE**

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? Choisissez un élément.

Êtes-vous un(e) élu(e) ?  Oui  Non

Enquête sur le développement durable diffusée en 2012 aux agents du Département de l'Oise

## Synthèse des résultats

**170 personnes ont répondu à cette consultation** qui a duré près d'un mois et demi, dont 142 agents départementaux et 22 membres du CDDO.

Le développement durable est clairement une préoccupation partagée et pour **96% des agents répondant, il est une préoccupation essentielle ou importante dans leur vie professionnelle.**

Pour tous les membres du CDDO, le développement durable est une forte préoccupation, dont 68 % pour qui elle est essentielle.

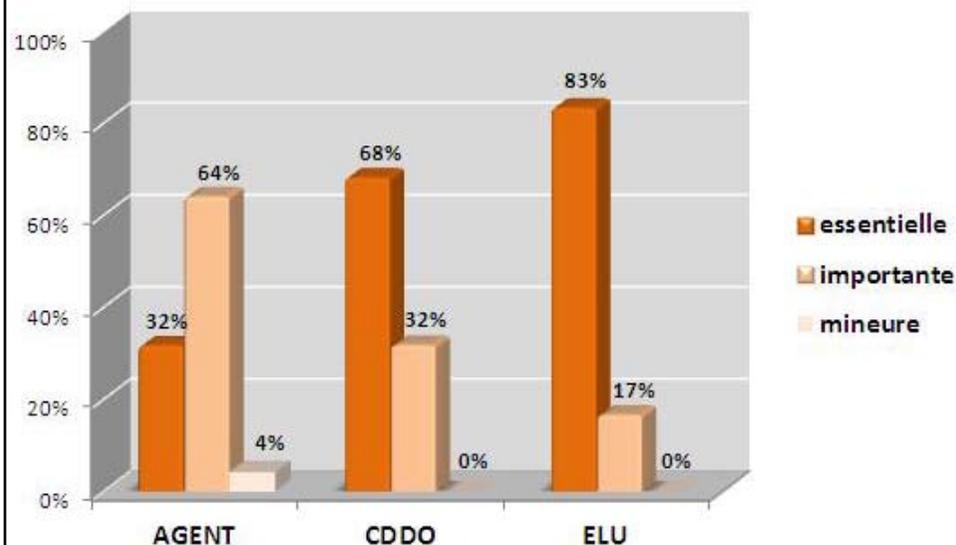
Pour tous les élus, la préoccupation est aussi très forte dans le cadre de leurs fonctions, voire essentielle pour 83 % d'entre eux.

De plus, **tous les élus de la collectivité et les membres du CDDO ont connaissance de l'Agenda 21 de l'Oise, et 82 % des agents départementaux.**

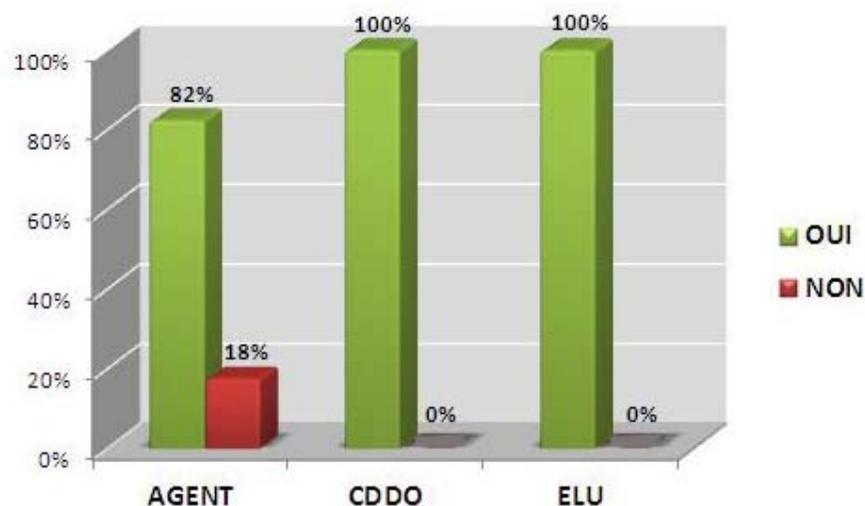
L'engagement sur le long terme du département en faveur de l'intégration du développement durable au sein de ses politiques publiques a également permis de diffuser une culture en interne et en externe sur cette nouvelle façon de concevoir de façon partagée un projet territorial de développement solidaire et durable pour l'Oise.

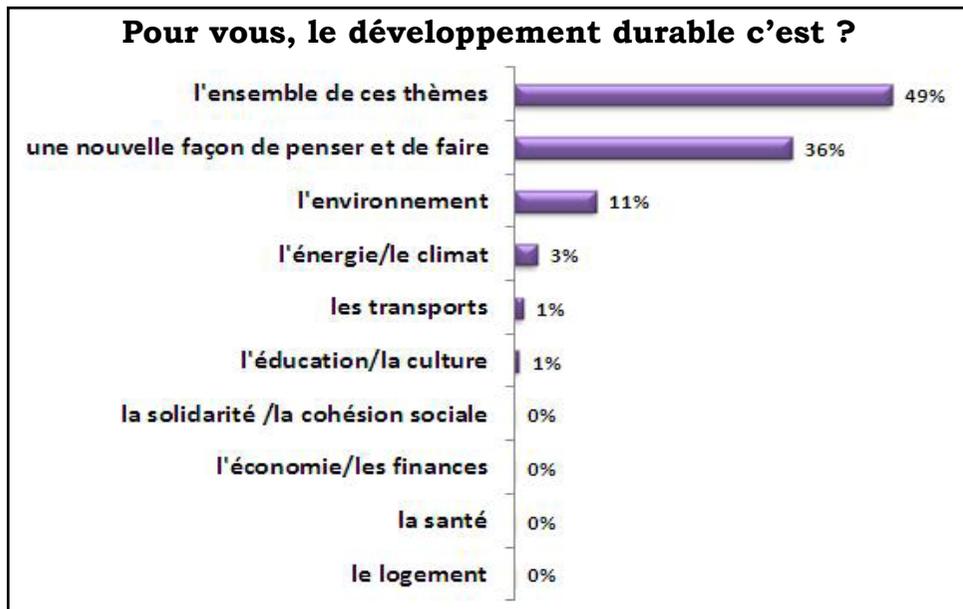
La définition du développement durable fait aussi l'objet d'un relatif consensus : pour **49 % des répondants**, c'est avant tout une **approche transversale** qui concerne tous les champs de l'action publique, à travers leurs interactions. Pour **36 %**, c'est aussi une **nouvelle façon de penser et de faire.**

### Dans votre vie professionnelle, diriez-vous que le développement durable est une préoccupation :



### Avez-vous connaissance de l'Agenda 21 et de la politique développement durable du Conseil général ?





Ensuite, les enquêtés expriment une **préoccupation en faveur de l'environnement (11%)**, l'énergie et de la lutte contre le changement climatique (3 %), ou encore des transports (1 %).

La vision environnementale du développement durable reste très faible par rapport à une notion beaucoup plus large et complexe afin de se développer de façon raisonnée.

On constate cependant que la connaissance du périmètre d'actions du développement durable diffère en fonction de la cible interrogée:

- pour un élu, les actions citées réfèrent plus à une politique départementale assez généraliste avec une portée forte pour le bien-être des Isariens

Exemples : - La politique des transports et des déplacements en transports collectifs et en modes doux  
- La préservation des espaces naturels sensibles de l'Oise et leur valorisation

- pour un membre du CDDO, l'action citée en grande majorité a un impact direct sur le territoire ou son domaine d'intervention

Exemples : - Encourager la création, le développement et l'innovation des entreprises  
- Encourager l'organisation de manifestations sportives et culturelles

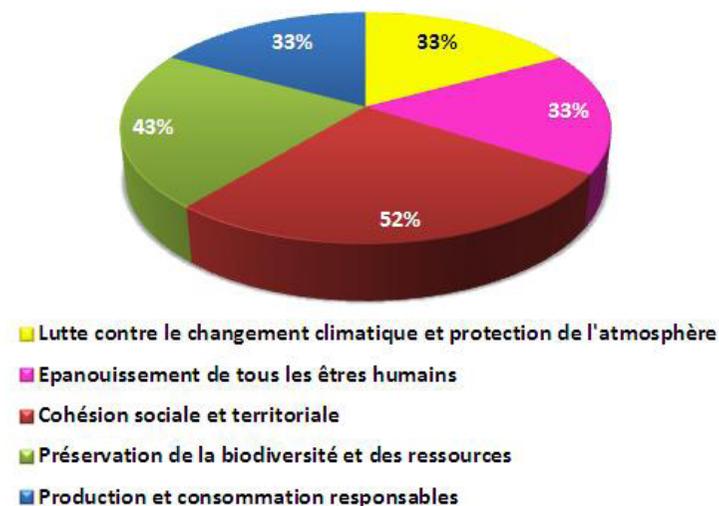
- pour un agent du département, les actions les plus communément citées relèvent d'une administration éco-responsable, avec un impact direct sur leur environnement de travail ou l'exécution de leurs missions

Exemples : - Le recyclage du papier et carton  
- Les actions liés aux économies d'énergies sur les bâtiments et les véhicules

Les partenaires qualifient la nature de leurs travaux avec le département comme assez transversale, même si la finalité qui semble la plus présente dans les partenariats concerne la **cohésion sociale et territoriale** (52 % des répondants abordent cette finalité dans leurs échanges avec le département).

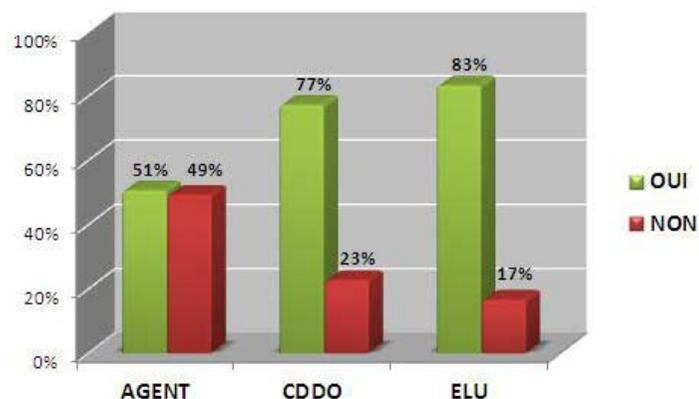
43 % des partenaires ont également abordé la préservation de la biodiversité et des ressources comme présente dans leurs relations avec le département.

### Partenaires : Quelles finalités sont les plus abordées dans votre partenariat avec le Département ?



En 2011, le département s'est engagé pour la première fois, comme les autres collectivités territoriales, à élaborer son rapport de développement durable. Dans un souci de réel dialogue lors des débats d'orientation budgétaire, ce rapport a été présenté à l'Assemblée départementale du 13 octobre 2011 lors du débat d'orientations budgétaires de 2012, et a fait l'objet d'une délibération. Soucieux d'en informer les Isariens, le rapport de développement durable de l'Oise est depuis lors en ligne sur le site internet du Conseil général.

### Connaissez-vous le rapport de développement durable 2011 de l'Oise téléchargeable sur Oise.fr ?

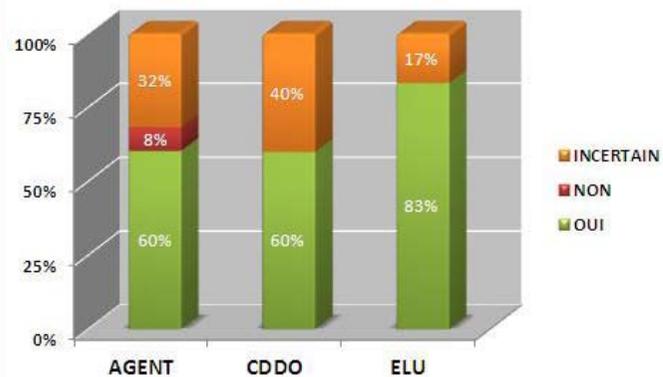


Au travers de cette enquête, le département a souhaité mesurer la diffusion de cette information mais également recueillir les attentes des élus, des agents et des membres du CDDO sur ce document et ses enjeux.

60 % des répondants précisent connaître le rapport de développement durable, avec en majorité les élus (83 %) et les membres du CDDO (77 %).

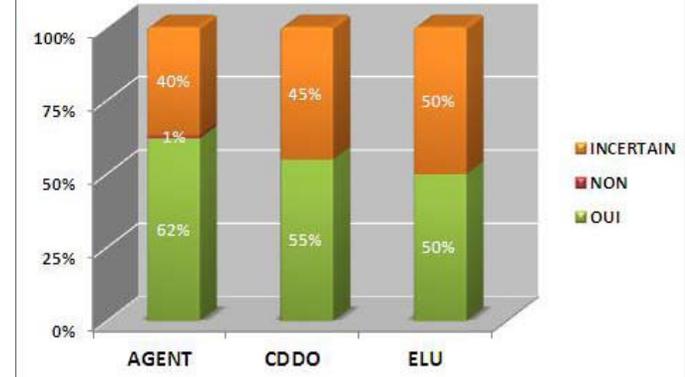
49 % des agents ne connaissent pas ce document ; mais on peut supposer que l'enquête ait incité certains d'entre eux à le consulter pour la première fois sur le site Internet du Conseil général.

Pensez-vous que le rapport DD 2011 rende lisible l'exemplarité de l'institution ?

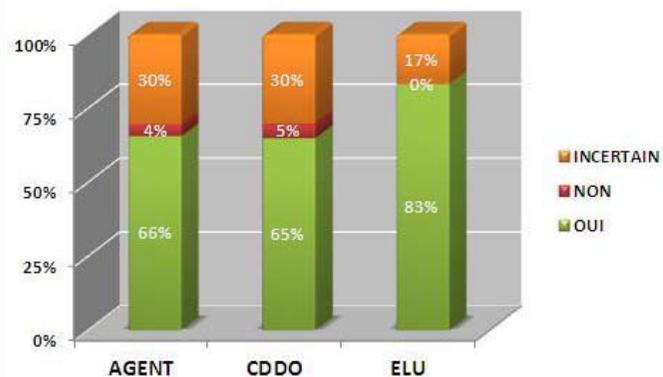


Selon les répondants, le point fort du 1er rapport de développement durable est sa capacité à **éclairer les impacts des politiques départementales en matière de développement durable**, pour 82 % des répondants, et en particulier pour les élus (100 %).

Pensez-vous que le rapport DD contribue à l'information des citoyens ?

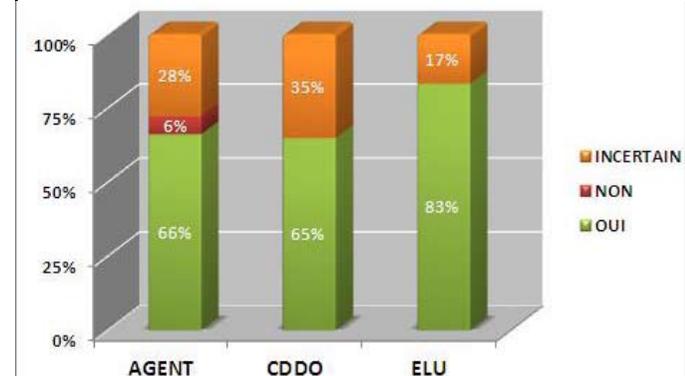


Pensez-vous que le rapport DD 2010 rende compte d'une dynamique territoriale partagée ?



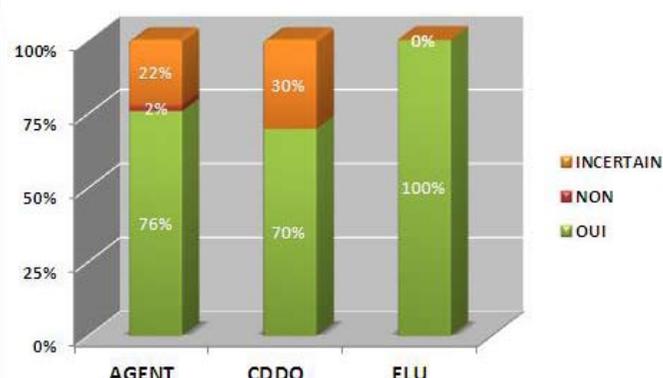
Ensuite, il **améliore la transparence de l'action publique pour le développement durable**, élément souligné par les élus à 83 % et par les agents du département à 66 % et **rend compte d'une dynamique territoriale partagée**, notamment pour 65 % des membres du CDDO.

Pensez-vous que le rapport DD 2010 améliore la transparence de l'action publique pour le développement durable ?



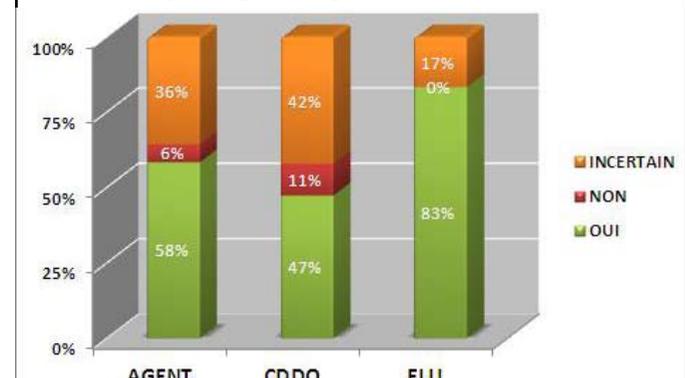
Enfin, les élus soulignent pour 83 % des répondants, la capacité du rapport de développement durable à **rendre lisible l'exemplarité de l'institution**.

Pensez-vous que le rapport DD 2010 éclaire les impacts des politiques départementales en matière de développement durable ?



Pour finir, il est à noter une part importante de **réponses «incertain»** (pour **35 % des répondants**). Une grande partie de l'explication se trouve dans les commentaires directement transmis au Service du développement durable : méconnaissance du rapport, frein à la lecture liée à la longueur du document et à sa trop grande technicité.

Pensez-vous que le rapport DD 2010 rende compte des méthodes de construction et d'évaluation des politiques départementales ?





## 4. Annexe

**Questionnaires diffusés aux élus, aux agents départementaux et aux membres du Conseil de développement durable de l'Oise**



## ENQUÊTE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ELUS

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre de l'élaboration du rapport sur la situation en matière de développement durable en 2012 du Conseil général de l'Oise, rendu obligatoire par le Grenelle de l'Environnement.

Merci de votre retour avant le 6 septembre 2012 par mail à [celine.melet@cg60.fr](mailto:celine.melet@cg60.fr) ou [sandra.vanbesien@cg60.fr](mailto:sandra.vanbesien@cg60.fr)

Dans votre vie professionnelle, diriez-vous que le développement durable est une préoccupation :

- Mineure  Importante  Essentielle  Sans avis

Pour vous, le développement durable c'est :

(1 seule réponse possible)

- logement  santé
- éducation/culture  économie/finance
- transports  énergie/climat
- solidarité / cohésion sociale  environnement
- l'ensemble de ces thèmes  une nouvelle façon de penser et de faire

Avez-vous connaissance de l'Agenda 21 de l'Oise ?

- Oui  Non

Pourriez-vous citer une ou deux actions du Département en matière de développement durable ?

1

2

Souhaiteriez-vous être plus sensibilisé au développement durable et aux projets afférents ?

- Oui  Non

Connaissez-vous le rapport de développement durable de 2011 de l'Oise téléchargeable sur [Oise.fr](http://Oise.fr) ?

- Oui  Non

Suite du questionnaire page suivante



Pensez-vous que le rapport de développement durable 2011 de l'Oise...

	Oui	Non	Incertain
... rend lisible l'exemplarité de l'institution ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... rend compte d'une dynamique territoriale partagée ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... éclaire sur l'impact des politiques départementales en matière de développement durable ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... contribue à l'information des isariens ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... améliore la transparence de l'action publique en matière de développement durable ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... rend compte des méthodes de construction et d'évaluation des politiques départementales ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



## ENQUÊTE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE AGENTS CG

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre de l'élaboration du rapport sur la situation en matière de développement durable en 2012 du Conseil général de l'Oise, rendu obligatoire par le Grenelle de l'Environnement.  
Merci de votre retour avant le 6 septembre 2012 par mail à [celine.melet@cg60.fr](mailto:celine.melet@cg60.fr) ou [sandra.vanbesien@cg60.fr](mailto:sandra.vanbesien@cg60.fr)

Dans votre vie professionnelle, diriez-vous que le développement durable est une préoccupation :

- Mineure  Importante  Essentielle  Sans avis

Pour vous, le développement durable c'est : (1 seule réponse possible)

- logement  santé  
 éducation/culture  économie/finance  
 transports  énergie/climat  
 solidarité / cohésion sociale  environnement  
 l'ensemble de ces thèmes  une nouvelle façon de penser et de faire

Avez-vous connaissance de l'Agenda 21 de l'Oise ?

- Oui  Non

Pourriez-vous citer une ou deux actions du Département en matière de développement durable ?

1

2

Connaissez-vous le rapport de développement durable de 2011 de l'Oise téléchargeable sur [Oise.fr](http://Oise.fr) ?

- Oui  Non

Suite du questionnaire page suivante



Pensez-vous que le rapport de développement durable 2011 de l'Oise...

	Oui	Non	Incertain
... rend lisible l'exemplarité de l'institution ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... rend compte d'une dynamique territoriale partagée ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... éclaire sur l'impact des politiques départementales en matière de développement durable ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... contribue à l'information des isariens ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... améliore la transparence de l'action publique en matière de développement durable ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... rend compte des méthodes de construction et d'évaluation des politiques départementales ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

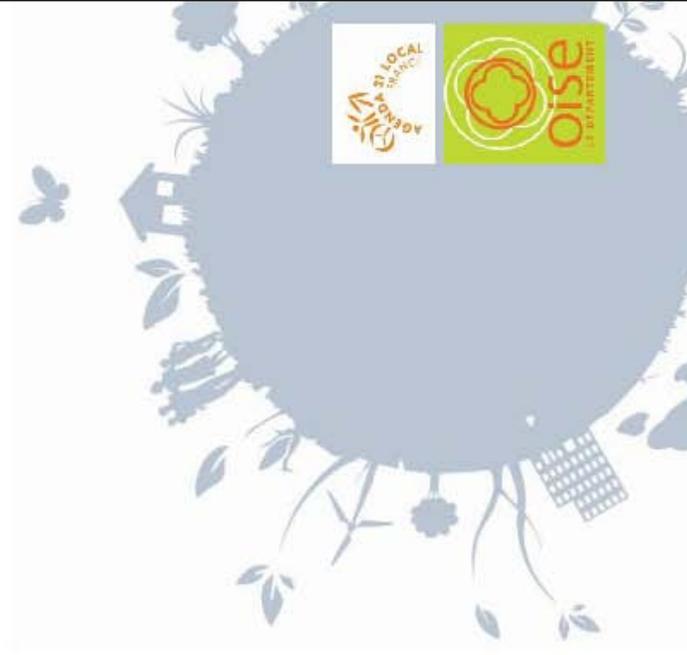
POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- moins de 25 ans
- de 25 à 35 ans
- de 36 à 45 ans
- de 46 à 55 ans
- plus de 55 ans

Êtes-vous un(e) encadrant(e) ?

- Oui
- Non



## ENQUÊTE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE MEMBRES DU CDDO

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre de l'élaboration du rapport sur la situation en matière de développement durable en 2012 du Conseil général de l'Oise, rendu obligatoire par le Grenelle de l'Environnement. Merci de votre retour avant le 6 septembre 2012 par mail à [cddo@cg60.fr](mailto:cddo@cg60.fr)

Dans votre vie professionnelle, diriez-vous que le développement durable est une préoccupation :

- Mineure  Importante  Essentielle  Sans avis

Pour vous, le développement durable c'est :

(1 seule réponse possible)

- logement  santé
- éducation/culture  économie/finance
- transports  énergie/climat
- solidarité / cohésion sociale  environnement
- l'ensemble de ces thèmes  une nouvelle façon de penser et de faire

Avez-vous connaissance de l'Agenda 21 de l'Oise ?

- Oui  Non

Pourriez-vous citer une ou deux actions du Département en matière de développement durable ?

1  
2

Quelles finalités sont les plus abordées dans votre partenariat avec le Département ?

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Epanouissement de tous les êtres humains  Cohésion sociale et territoriale
- Préservation de la biodiversité/ressources  Production et consommation responsables

Connaissez-vous le rapport de développement durable de 2011 de l'Oise téléchargeable sur [Oise.fr](http://Oise.fr) ?

- Oui  Non

Suite du questionnaire page suivante



Pensez-vous que le rapport de développement durable 2011 de l'Oise...

	Oui	Non	Incertain
... rend lisible l'exemplarité de l'institution ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... rend compte d'une dynamique territoriale partagée ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... éclaire sur l'impact des politiques départementales en matière de développement durable ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... contribue à l'information des isariens ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... améliore la transparence de l'action publique en matière de développement durable ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... rend compte des méthodes de construction et d'évaluation des politiques départementales ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

